

**Univerzita Karlova v Praze
Pedagogická fakulta
Katedra francouzského jazyka a literatury**

Bakalářská práce

LA SYLLABATION DU FRANÇAIS PAR LES LOCUTEURS TCHEQUES

**vedoucí bakalářské práce: Prof. PhDr. Marie Dohalská DrSc.
autor bakalářské práce: Jana Nováková
obor studia: Specializace v pedagogice ČJ - FJ
rok dokončení práce: 2011**

Prohlášení:

Prohlašuji, že bakalářskou práci s názvem *La syllabation du français par les locuteurs tchèques* jsem vypracovala samostatně. Použitou literaturu a podkladové materiály uvádím v příloženém seznamu literatury.

V Praze dne 13. června 2011

Ráda bych poděkovala paní profesorce Marii Dohalské a Mathieu
Detaille, kteří významnou měrou přispěli ke zdárnému průběhu práce.

Anotační list

Název bakalářské práce: Slabičné členění francouzštiny českými posluchači

Klíčová slova: fonetika, fonologie, slabika, slabičné členění, francouzština, čeština

Abstrakt:

Studie s názvem Slabičné členění francouzštiny českými posluchači se zabývá problematikou slabičného členění v češtině a ve francouzštině. Cílem práce je zjistit, do jaké míry je český posluchač ovlivněn svým mateřským jazykem při slabičném členění francouzštiny. Pro zodpovězení této otázky je použito různých metodologických postupů: nejdříve pozorování, poté porovnávání teoretického materiálu českého a francouzského jazyka, jež umožňuje formulaci hypotézy. Ta je posléze ověřována pomocí kvalitativního průzkumu, zakládajícího se na slabičném rozdělování francouzského živého textu českými posluchači. Všechna jejich slabičná členění jsou následně analyzována a nakonec vyhodnocena.

Celá práce je rozdělena do sedmi kapitol: Úvod, 1. Základní poučky o české slabice, 2. Základní poučky o francouzské slabice, 3. Hypotéza, 4. Představení a popis analyzovaného materiálu, 5. Analýza slabičného členění, Závěr.

Kapitoly 1 a 2 představují teoretickou část práce, zatímco kapitoly 4 a 5 reprezentují kvalitativní průzkum, tedy praktickou část studie.

Tato práce přináší užitečné informace o stavu znalosti a schopnosti rozlišení francouzské slabiky českými studenty francouzštiny. Francouzská slabika je výrazně odlišná od slabiky české. Na základě těchto poznatků můžeme rozvíjet vyučovací metody týkající se slabiky a slabičného členění, jež napomáhají lepšímu porozumění cizí řeči a celkovému zlepšení komunikačních schopností jedince v daném jazyce.

Annotation

Title of the thesis: Syllable Segmentation of French as Perceived by Czech Speakers

Keywords: Phonetics, Phonology, Syllable, Syllable Segmentation, French, Czech

Abstract:

The study entitled Syllable Segmentation of French as Perceived by Czech Speakers, is concerned with the difference of syllable segmentation in French and in Czech. The aim of the thesis is to find out to what degree the Czech speaker's ability to segment syllables in French is influenced by his mother tongue. To answer this question various methodologic procedures are employed: observation, then comparison of Czech

and French theory books which allow forming the hypothesis. Subsequently, the hypothesis is verified in a quality based research which examines the pronunciation of Czech speakers reading a text. Their syllable segmentation is analyzed and evaluated.

The thesis is divided into seven parts: Introduction, 1. Description of the basic rules of the Czech syllable, 2. Description of the basic rules of the French syllable, 3. Hypothesis, 4. Presentation and description of the analyzed material, 5. Analysis of the syllable segmentation, Conclusion.

First two chapters contain the theoretical part of the thesis, while chapters four and five contain the quality based research or the practical part of the thesis.

The thesis gives practical information on the ability of the Czech students to segment the French syllable, which is differs excessively from the Czech one. As a result of the gained information materials to develop teaching methods concerning the syllable segmentation can be prepared. Those would help to better understanding of the language a general improvement of the communicative skills.

Sommaire

Sommaire.....	6
Introduction	8
1 Théorie standard de la syllabe tchèque	10
1.1 Définition de la syllabe	10
1.2 L'essence de la syllabe	10
1.3 La description de la syllabe	11
1.4 Caractérisation de la syllabe.....	12
1.5 La limite syllabique	12
1.5.1 Les principes de la syllabation	13
1.6 Changements du nombre de syllabes.....	14
2 Théorie standard de la syllabe française	16
2.1 Définition de la syllabe	16
2.2 Essence de la syllabe.....	16
2.3 Description de la syllabe	17
2.4 Caractérisation de la syllabe.....	17
2.5 Limite de la syllabe.....	18
2.5.1 L'enchaînement.....	18
2.5.2 L'élision.....	18
2.5.3 La liaison.....	19
2.5.4 Principes de la syllabation.....	20

2.6	Changement du nombre de syllabes	20
2.6.1	Le E caduc.....	21
2.7	Registres de la langue française.....	22
2.7.1	Problèmes de terminologie.....	22
2.7.2	Division et caractéristiques des registres de langue	23
3	Hypothèse.....	25
4	Présentation et description du support de travail.....	26
4.1	Description des enregistrements.....	26
4.2	Description du groupe.....	28
5	Analyse.....	30
5.1	Texte 1	30
5.2	Texte 2.....	38
5.3	Texte 3.....	45
	Conclusion.....	57
	Resumé.....	59
	Bibliographie	63
	Index des termes	64
	Pièces joints.....	65

Introduction

Apprendre une langue étrangère demande de mettre en œuvre des nouveaux mécanismes, différents de ceux de la langue maternelle, et cela pose souvent des problèmes. Dans cet apprentissage de la langue étrangère, la syllabe joue un rôle très important, car elle est à la base de la parole, donc aussi de la communication. Pour pouvoir bien communiquer dans une autre langue, sans malentendus liés à la mésinterprétation, elle-même causée par l'incompréhension de ce qui a été dit, il est nécessaire de connaître les règles générales et de s'entraîner à l'écoute, de se familiariser avec la forme orale de la langue et avec les habitudes de la parole courante. Cela n'est pas facile et il n'est pas possible de l'apprendre du jour au lendemain. Tout au début de l'apprentissage demeure la syllabe, dont la distinction correcte aide à la compréhension de toute la langue.

La langue est un ensemble de règles réuni dans un système structuré qui permet à la langue de fonctionner dans la vie réelle. La phonétique et la phonologie, qui sont une composante de ce système, s'intéressent à tout ce qui concerne le son d'une langue. La syllabe, qui en fait partie, est une problématique assez distincte dans chaque langue, et même dans chaque théorie d'une langue. Dans les travaux des linguistes, nous découvrons plusieurs pages consacrées à la description et à l'explication du rôle de la syllabe et à l'établissement des principes de la syllabation dans un contexte large de la discipline. L'étude de la syllabation dans un cadre interlingual est quasi inexistante et difficilement accessible.

Étant future professeur de français, c'est dans mon intérêt que les étudiants apprennent à bien écouter et comprendre le français, ce qui demande qu'ils s'exercent à la perception et à la distinction précise des syllabes, à la syllabation, qui fonctionne d'une autre manière que la syllabation dans leur langue maternelle. Pour pouvoir bien expliquer et les aider avec la matière, il faut d'abord connaître leurs faiblesses, il faut observer quel est leur problème : d'où et pourquoi il vient.

C'est justement la langue maternelle qui influence chaque apprenant et pour cela, en s'orientant vers les locuteurs tchèques, nous allons chercher dans quelle mesure la syllabation tchèque les influence dans la syllabation du français.

Afin de préciser la problématique, nous allons procéder à une observation puis à une comparaison des théories existantes des syllabes tchèque et française, qui nous amèneront à formuler une esquisse de réponse. Nous allons ensuite effectuer une analyse à partir

d'une enquête qualitative pour vérifier dans quelle mesure les différences entre les deux systèmes de langue influencent la syllabation des locuteurs tchèques.

Nous nous rendons compte que notre échantillon est assez limité : dix personnes avec les mêmes caractéristiques ne sont pas représentatives de tout notre public (les tchèques apprenant le français). Pourtant il est très utile, parce qu'il représente des personnes qui ont déjà une certaine connaissance du français et de sa syllabation. Ce fait leur facilite le travail, évite de devoir leur enseigner les principes de la syllabe et les fautes qu'ils font représentent des difficultés pertinentes dans la syllabation du français. Nous pouvons ainsi les utiliser directement et dégager des tendances significatives.

Ce travail touche également à mes limites personnelles car je suis aussi étudiante et mes connaissances dans ce sujet sont toujours restreintes.

Au premier chapitre nous allons observer et comparer des théories de la syllabe tchèque pour faire une synthèse des informations trouvées. Nous allons d'abord définir et décrire la syllabe et sa limite, puis établir les règles de la syllabation en tchèque et enfin noter des modifications possibles dans la syllabation.

Au deuxième chapitre nous allons étudier la syllabe française de la même façon que la syllabe tchèque, en portant l'attention sur les phénomènes spécifiques au français et en ajoutant une courte introduction à ses registres de langue.

Le troisième chapitre est consacré à la comparaison des deux théories, en relevant leurs différences, pour pouvoir formuler notre hypothèse et présenter la méthode de sa vérification.

Le quatrième chapitre ouvre notre partie pratique de l'étude en décrivant le support de travail : trois enregistrements, annexés à ce travail sur le CD, et l'échantillon de locuteurs franco-tchèques.

Le cinquième chapitre consiste en analyse des syllabations des locuteurs, dont les copies originales sont également annexées à ce travail. L'analyse comporte trois parties correspondant aux trois enregistrements. A la fin du chapitre nous allons résumer nos résultats dans un tableau récapitulatif.

Après le cinquième chapitre, cette étude touchera à sa fin. Tous les éléments nécessaires pour éclaircir notre problématique seront réunis, grâce à quoi nous pourrons formuler une réponse à nos questions.

1 Théorie standard de la syllabe tchèque

Dans ce chapitre nous allons exploiter les théories de la syllabe tchèque, pour en synthétiser un exposé représentatif qui nous permet de construire l'image du fonctionnement de la syllabe et de la syllabation tchèque.

1.1 Définition de la syllabe

Il existe plusieurs définitions et théories de la syllabe, qui dépendent de points de vue différents (par exemple la théorie acoustique de O. Jespersen ou la théorie articulatoire créée par F. de Saussure). Citons la définition de M. Romportl (1989, p. 108) qui paraît la plus conviviale, mais il faut noter qu'il n'existe pas encore de définition exacte qui conviendrait pour toutes les langues:

« La Syllabe est le plus petit élément de la parole, dont ses composants sont si liés qu'en le divisant en plus petites parties, on ne peut plus comprendre la parole. »

On peut observer la liaison étroite de ces composants (une voyelle/une diphtongue et une consonne) même sans appareils: au moment de la production de la consonne, la langue et les lèvres forment partiellement la position de la voyelle.

D'un point de vue sonore également, la syllabe est perçue et considérée comme un ensemble de sons. Pour preuve, on peut mentionner la capacité des enfants qui apprennent à parler à conserver le nombre des syllabes, qu'ils entendent chez les adultes, même si la forme finale n'est pas tout à fait correcte. Par exemple le mot tchèque *bolí* est prononcé *bojí* ou *hezky* comme *esky* (Hála, 1975, p. 219).

1.2 L'essence de la syllabe

La question de l'essence de la syllabe est différemment travaillée chez les auteurs. Le terme *essence* est utilisé chez Hála et Palková pour définir la syllabe, tandis que Romportl présente sa définition de la syllabe, mais l'essence reste une problématique non-résolue. Nous ne la développerons pas dans ce travail.

1.3 La description de la syllabe

La réalisation concrète de la syllabe est basée sur le passage de la stricture (fermeture), présentée par la consonne, à l'aperture (ouverture), présentée par la voyelle. Les deux sons sont étroitement liés. L'aperture suit la stricture qui est en fait son précurseur.

Dans cette liaison, **la voyelle** s'impose, elle est le centre, **le noyau** de la syllabe. La diphtongue ou la triphthongue et aussi certaines consonnes sont également capables de porter la même fonction que la voyelle, par exemple en tchèque les noyaux dans les mots *vlk*, *sedm*, *prst* sont les consonnes sonores *l*, *m*, *r*. Les consonnes fricatives dans les interjections forment rarement le noyau de la syllabe : *pst*.

Pour construire la syllabe, on a plusieurs possibilités pour réunir la voyelle (V) et la consonne (C). La plus courante est la séquence C + V (*má-ma*) et C + V + C (*kar-táč*).

Au début et à la fin de cette séquence on peut ajouter d'autres consonnes. Dans chaque langue existent des règles de nombre maximal et de genre de consonnes qu'on peut ajouter. En tchèque, le maximum en début de syllabe est de 4 consonnes: *vztlak*, et à la fin, de 3 consonnes: *pomst*.

La fin de la syllabe est définie par l'interruption du son de la voix. Dans la parole, cette interruption est provoquée par la nouvelle stricture. Soit elle fait partie d'une nouvelle syllabe, soit il s'agit de la stricture finale, la restricture (Hála, 1975, p. 226). De ce fait on distingue deux types de syllabe: *ouverte* (sans la restricture) et *fermée* (avec la restricture); exemples: *va-na* (deux syllabes ouvertes), *pán* (une syllabe fermée).

Palková (1994, p. 153) décrit la construction syllabique d'une autre manière. D'après elle, on distingue 3 parties principales: nukleus, praetura, koda. Le nukleus est le sommet de la syllabe, et c'est la condition de l'existence de la syllabe. Les voyelles sont nucleus de la syllabe dans toutes les langues, et dans certaines d'entre elles les consonnes sonores prennent également cette fonction. Le praetura est une consonne ou un groupe consonantique qui précède le nucleus. Le koda est une consonne ou un groupe consonantique qui est placé derrière le nucleus et qui termine la syllabe. Les praetura et koda peuvent manquer dans la syllabe. A titre d'exemple, décrivons le mot tchèque *most*:

m	o	s	t
praetura	nukleus		koda

Dans cette optique, la différence entre la syllabe fermée et ouverte est conditionnée par la présence ou l'absence de koda: les syllabes sans koda sont ouvertes, les syllabes avec koda sont fermées.

1.4 Caractérisation de la syllabe

La syllabe est définie par plusieurs caractéristiques: la liaison extrêmement étroite des éléments syllabiques, la sonorité du noyau (le noyau est l'élément le plus ouvert et le plus sonore), la présence d'une impulsion motrice pour l'expiration, etc. Pour que la syllabe puisse être considérée comme une syllabe, il faut que plusieurs caractéristiques soient présentes.

Si tous les critères nécessaires ne correspondent pas, on peut produire des événements particuliers, par exemple « pobočné slabiky » (syllabes collatérales). Ce sont des syllabes latentes, cachées, qui peuvent devenir dans certaines conditions de vraies syllabes. Elles apparaissent en général autour des sonores *r*, *l*, *m* et des consonnes *j*, *w*, qui contiennent un élément vocalique. D'après Palková (1994, p. 154), ce sont des sommets sonores secondaires composés par une consonne sonore. Souvent ces syllabes posent des difficultés de prononciation. Pour la faciliter, on se sert des 3 modulations: annulation (*jdu* – *du*), transposition des phones (*lžice* – *žlice*), création d'une nouvelle syllabe (*rty* - *rety*). Ces modulations se trouvent en dehors de la prononciation correcte, il s'agit souvent d'un dialecte (B. Hála, 1975, p. 228 – 229).

Palková (1994, p. 153) termine sa caractérisation de la syllabe par une remarque intéressante: « le sens de la syllabe comme un élément de la parole est basé sur le fait que son nucleus est porteur des caractéristiques prosodiques de la langue. Cette fonction est une caractéristique commune à toutes les langues. »

1.5 La limite syllabique

Définir la limite entre les syllabes n'est pas toujours évident. Cela dépend des habitudes de la langue concrète, et souvent dans une même langue, il existe des disparités. C'est justement cette ambiguïté de la limite syllabique qui pose des difficultés dans la définition générale de la syllabe. Néanmoins on peut observer 3 facteurs qui influencent l'indication de la limite syllabique:

1. le contraste acoustique de la sonorité dans la chaîne des sons,
2. l'analogie avec la structure des syllabes fréquentes,
3. la présence du joint morphologique¹ (Palková, 1994, p. 270).

1.5.1 Les principes de la syllabation

- a. Le contraste acoustique de la sonorité des sons permet au locuteur de distinguer les syllabes car la sonorité est le caractère principal du noyau, donc de la nouvelle syllabe, ce que le locuteur reconnaît inconsciemment. De ce fait, la limite se trouve dans l'endroit de la stricture la plus nette, où la stricture crée une nouvelle syllabe: *te-le-fo-no-vat*.
- b. Dans les cas problématiques, le locuteur a tendance à diviser le mot d'après le modèle qu'il connaît le mieux, où il est sûr. Il s'agit du type CV, qui est le plus courant et sur lequel sont calqués les limites problématiques: *ro-zu-zle-ní* à la place de *roz-uz-le-ní* qui serait divisé de cette manière si on avait prononcé le coup de glotte².
- c. Par contre, dans un groupe de deux consonnes entre des voyelles, on observe une tendance à poser la limite syllabique entre ces deux consonnes. Il est donc aussi possible de diviser ce mot comme *ro-zuz-le-ní*. En effet dans le groupe consonantique, plusieurs solutions de syllabation sont possibles : *se-stra*, *ses-tra*, *sest-ra*.
- d. Le joint morphologique, limite entre deux morphèmes construisant un mot (le plus souvent les préfixes), décide de la syllabation au cas où il est assez net pour le locuteur, par exemple le préfixe tchèque de la négation *ne-* est séparé en une syllabe autonome: *ne-sna-žit*, *ne-sní-dat*, etc. Mais les autres préfixes ne sont pas toujours si évidents, surtout quand le principe *c* s'oppose au principe *d*. On peut syllaber *roz-ta-vit* ou *ro-zta-vit*, *po-sta-vit* ou *pos-ta-vit* (Palková, 1994, p. 271).

¹ Le joint morphologique est une limite entre deux morphèmes construisant un mot : les affixes et le radical.

² Le coup de glotte est un élément sonore produit par une ouverture brusque des cordes vocales. En tchèque il est caractéristique du début vocalique des mots. Dans la transcription phonétique, on le note par le signe [ʔ]. DOHALSKÁ, M., SCHULZOVÁ, O.: *Fonetika francouzštiny*, Praha : Karolinum, 2008.

- e. La division des doubles consonnes dépend de la présence du joint morphologique : si elles se trouvent sur le joint, la coupe syllabique se place entre les consonnes : *roz-zlo-bit*, *ka-men-ný* ; mais s'il ne s'agit pas d'un joint morphologique, le placement est libre, soit devant les deux consonnes, soit entre les deux consonnes : *ra-llye* ou *ral-lye*. En plus, si une consonne se trouve avant ou après les doubles consonnes, la coupe se place avant ou après celles-ci: *pál-ffy-ov-ský*, *grizz-ly* (Internetová jazyková příručka, [cit. 2011-06-03]).
- f. La syllabe qui finit dans la prononciation isolée par la restricture, s'attachera, dans la parole, à la voyelle de la syllabe qui suit. La restricture devient la stricture. En tchèque, c'est le cas de la prononciation rapide ou du langage familier: *On už odešel*, correctement [*on[?]uš[?]odešel*], mais plus souvent prononcé sans coup de glotte [*onušodešel*].
- g. Dans le langage familier il y a tendance à renforcer la stricture (et conserver la syllabe) au moment où la limite se trouve entre deux voyelles ou entre deux sonores. En tchèque on ajoute entre les voyelles les coups de glotte ou une consonne suppléante: *o oko* – *ʔoʔoko* ou *vo voko*. Entre deux sonores on ajoute une consonne occlusive pour renforcer la stricture de la syllabe suivante: *ponrava* – *pondrava* en dialecte (Hála, 1975, p. 230 – 231).
- h. Deux voyelles voisines forment soit deux noyaux syllabiques, soit un seul noyau. Dans le premier cas chaque voyelle possède son impulsion syllabique et de ce fait, on distingue deux syllabes différentes: *poučit* – *po-u-čit*. Dans le deuxième cas, une voyelle est dominante et l'autre s'y attache. Les deux voyelles sont étroitement liées et construisent une seule syllabe créée par une seule impulsion syllabique. On appelle cela une diphtongue: *auto* – *au-to*, *pneumatika* – *pneu-ma-ti-ka*.

1.6 Changements du nombre de syllabes

Dans le registre familier, il arrive souvent qu'on modifie le nombre de syllabes.

L'effacement des syllabes est influencé par la tendance à économiser la parole. Il existe plusieurs causes à cela:

- a. l'utilisation commune du mot: *dobrý den* – *brý den*

- b. la paresse de l'articulation: *to je on – té von*
- c. l'inexécution du coup de glotte: *tu ulici – túlici*
- d. la désonorisation de la sonore syllabique, les sonores *l, r* perdent leur capacité à créer la syllabe: *vedl ho domů – [vet-ho-do-mú]*
- e. l'influence de la vitesse: *požadavek – poždavek, materiál – matrijál*
- f. le grand nombre de syllabes: *socialismus – socalizmus.*

Souvent les causes se combinent, et l'une succède à l'autre. Les formes raccourcies n'empêchent pas aux natifs de comprendre, mais les étrangers ont des problèmes pour les déchiffrer car ils apprennent les formes régulières.

La création de nouvelles syllabes est plus rare parce que cela implique un plus grand effort d'articulation. Le plus souvent elles sont produites dans les groupes consonantiques où les consonnes sont plus difficiles à prononcer, ou elles appartiennent à différents points d'articulation. Au moment du passage d'une consonne à l'autre on découvre la présence d'un son similaire à la voyelle. Ce son particulier est appelé la voyelle indéfinie, dont la transcription phonétique est [ə]. Entre autres exemples, notons les mots *svatba* et *odpor* où la prononciation réelle est [*svad^əba*] et [*ot^əpor*]. Il peut arriver que ce son vocalique devienne une vraie voyelle: *žltý – žlutý* (Hála, 1975, p. 235 – 236).

Cette présentation générale nous amène à la constatation que la syllabe tchèque est un phénomène complexe, qui est souvent traité de manières différentes. Nous remarquons que les principes de la syllabation partent des habitudes des locuteurs, c'est ainsi qu'ils ne représentent pas une règle mais plutôt un guide. En effet la syllabation tchèque est influencée et dans certains cas décidée par la subjectivité du locuteur.

Nous allons maintenant procéder de la même manière avec la syllabe française.

2 Théorie standard de la syllabe française

Ce chapitre est consacré à la théorie de la syllabe française. Comme dans le chapitre précédent nous allons étudier plusieurs conceptions des auteurs différents pour en construire une explication plus ou moins complexe de la syllabe française.

2.1 Définition de la syllabe

Comme en tchèque, la définition de la syllabe française n'est pas évidente. Observons ces deux définitions : selon Maurice Grévisse et sa grammaire *Le bon usage* (2007, p. 30) « la syllabe est un groupe de sons que l'on prononce par une seule émission de souffle. » Cette théorie, qu'on appelle la théorie expiratoire, est basée sur la discontinuité du courant expiratoire où chaque syllabe est caractérisée par une impulsion d'expiration. Il existe des mauvaises compréhensions de cette théorie : il ne faut pas penser que pour chaque syllabe le locuteur doit inspirer et expirer à chaque fois, cela serait très gênant (B. Hála, 1975, p. 220).

D'après Jacques Mahler (Brandao de Carvalho, 2010, p. 148) et ses collaborateurs, « la syllabe constitue l'unité perceptive de base dans le traitement de la parole. » Cette théorie se focalise sur l'aspect de la perception du son. La syllabe représente l'unité minimale de la parole que l'homme est encore capable de percevoir.

En comparant les deux théories, on voit bien que la définition de la syllabe dépend du point de vue de chaque linguiste.

2.2 Essence de la syllabe

L'essence de la syllabe est fondée, d'après Léon (2005, p. 95), sur « la tendance des phones³ à se grouper en unités rythmiques autour d'un noyau de grande audibilité ». Les phones se réunissent près d'un autre phone caractérisé par une plus grande sonorité que les autres, et ensemble ils créent une syllabe.

³ Les phones sont des matériaux sonores du langage, c'est la substance de l'expression qui est étudiée par la discipline appelée la phonétique. Les phones se divisent en voyelles, consonnes et semi-consonnes. Par exemple dans le mot phone [fɔ̃n] nous avons trois phones (LÉON, P. *Phonétisme et prononciation du français*. 4^e éd. Paris : Armand Colin, 2005 p. 6).

2.3 Description de la syllabe

Dans la grammaire de Grévisse (2007, p. 30), la syllabe est décrite d'une manière concrète : la syllabe « peut être formée soit d'un seul son, la voyelle » : *et, où* ; « soit de la combinaison d'une voyelle avec une ou plusieurs consonnes/semi-consonnes » : *travailler* [tra-va-je], *cuire* [kɥir]. Cette description implique directement les types de construction de la syllabe : V (une voyelle) *a-mi*, CV (consonne + voyelle) *pa-pa*, ce qui est le type de syllabe le plus fréquent en français, et puis VC (*or*), CVC (*car*), CCV (*tra-vail*), etc.

D'un point de vue plus abstrait, on appelle les parties de la syllabe **le noyau**, qui se trouve à la position de la voyelle et dont la présence dans la syllabe est obligatoire, **l'attaque**, qui constitue tout ce qui précède le noyau, et finalement **la coda**, qui représente toute la suite du noyau. Au contraire du noyau, l'attaque et la coda sont des éléments optionnels.

Même si dans la plupart des mots français le noyau est présenté par une voyelle, il faut noter que dans certaines interjections les consonnes fricatives apparaissent comme noyau syllabique : *chtt ! psst !* (Léon, 2005, p. 95). Cette consonne est appelée la consonne syllabique (Brandao de Carvalho, 2010, p. 154).

Selon la façon dont la syllabe est terminée, on distingue 2 types de syllabes : **ouverte**, qui finit par le noyau (voyelle où la consonne fricative), et **fermée**, qui se termine par la coda (consonne).

D'après le nombre de syllabes dans un mot, on peut distinguer les **monosyllabes**, qui sont constituées d'une syllabe et qui sont les plus fréquentes: *quand, fuir, lac* ; et les **polysyllabes**, qui contiennent plus d'une syllabe : *ma-man* (dissyllabe), *ma-ga-sin* (trisyllabe), etc.

2.4 Caractérisation de la syllabe

La syllabe peut être caractérisée par sa capacité à porter des caractéristiques prosodiques : le ton et l'accent. « C'est la syllabe qui porte (ou ne porte pas) le ton dans les langues à tons ; c'est la syllabe qui est (ou n'est pas) accentuée dans les langues à accent » (Brandao de Carvalho, 2010, p. 160).

2.5 Limite de la syllabe

La limite de la syllabe, la coupe syllabique ou la joncture interne, désigne la frontière entre deux syllabes. Elle peut se réaliser entre deux voyelles, *a-é-ro-port*, une voyelle et une consonne, *bu-reau*, ou entre deux consonnes, *sor-tie*. Dans la phrase française, la limite de la syllabe ne correspond pas nécessairement à la limite du mot. Cela est influencé par plusieurs événements : l'enchaînement, l'élision et la liaison.

2.5.1 L'enchaînement

Il existe deux types d'enchaînement. On parle de **l'enchaînement consonantique** quand la consonne finale prononcée d'un mot crée une syllabe avec la voyelle du mot suivant : *I-l aime* tandis que **l'enchaînement vocalique**, appelé aussi hiatus, se produit entre deux voyelles: *à Avignon, a été*, qui ne font pas partie d'une syllabe. Une autre sorte d'enchaînement se produit quand on réduit deux voyelles à une seule : *le avion = l'avion*. En effet, on change l'enchaînement vocalique en enchaînement consonantique pour éviter l'hiatus. Cette tendance à la suppression de l'hiatus correspond à la tendance de construction syllabique la plus fréquente, consonne + voyelle (CV).

2.5.2 L'élision

On distingue plusieurs types d'élision. Premièrement, c'est la réduction de deux voyelles à une seule, par exemple *le avion = l'avion, que elle = qu'elle, si il = s'il*. On peut parler également d'élision dans des cas comme *quatre hommes* – [katɔm], où on ne supprime pas seulement le E caduc⁴ mais aussi la consonne précédente. Une autre sorte d'élision est l'haplogogie, un fait typique du registre familier, où deux syllabes identiques ou ressemblantes sont réduites à une seule syllabe : *papa - pa* (Grévisse, 2007, p. 30). Et finalement on élide dans la parole familière pour plusieurs raisons comme la vitesse, l'habitude, etc. On peut donc prononcer l'expression *c'est-à-dire* comme [sta-dir] ou *tu n'es pas* comme [tɛ-pa].

⁴Explication du terme E caduc se trouve dans le chapitre 2.6.1.

2.5.3 La liaison

La liaison se produit entre deux mots dont le premier se termine avec une consonne non-prononcée en position isolée et le deuxième commence avec une voyelle ou avec un h-muet pour éviter l'hiatus: *mon ami* [mɔ̃-na-mi], *petit hôtel* [pti-tɔ̃-tɛl]. La liaison ne se réalise qu'à l'intérieur du groupe rythmique⁵: *un petit enfant* [œ̃-pti-tã-fã], mais *un petit avec sa mère* [œ̃-pti-a-vɛk-sa-mɛʀ]. Pour la cohérence du texte, on distingue trois sortes de liaison : **obligatoire, facultative, interdite.**

On est obligé de lier les composants du groupe nominal, c'est-à-dire entre les déterminants et les noms ou les pronoms : *les amis* [le-za-mi] ; du groupe verbal, les pronoms sujet et les compléments adverbiaux avec le verbe : *vous avez* [vu-za-ve], *ont-ils* [ɔ̃-til], *en y allant* [ã-ni-a-lã] ; du groupe figé : *tout à fait* [tu-ta-fɛ], *États-Unis* [e-ta-zy-ni], *avant-hier* [a-vã-tjɛʀ] ; et dans certains cas du groupe adverbial ou prépositionnel : *en effet* [ã-ne-fɛ], *sous une table* [su-zyn-tabl].

La liaison facultative se produit entre deux formes verbales du groupe verbal : *je suis allé* [ʒə-sɥi-za-le] ou [ʒə-sɥi-a-le] ; ou dans certains cas du groupe adverbial ou prépositionnel : *devant un arbre* [də-vã-œ̃-narbr].

La liaison est interdite entre deux groupes rythmiques : *Alors on danse* [a-lɔʀ-ɔ̃-dãs] ; devant le h aspiré : *les halles* [le-al] ; après la conjonction *et* : *Pierre et Aline* = [pjɛʀ-e-a-lin] ; devant des unités à isoler (des monosyllabes ou des citations) : *mais oui* [mɛ-wi], *des « ah »* [de-a].

L'importance de la liaison consiste en sa fonction distinctive : l'opposition singulier – pluriel (*il arrive – ils arrivent*), ou quelques expressions comme *les héros – les zéros*. Du point de vue phonostylistique, la liaison facultative présente la fonction identificatrice : la réalisation de la liaison donne l'information sur locuteur : âge, éducation, lieu d'habitation, car les jeunes, les moins éduqués et les citadins suppriment la liaison plus fréquemment que les âgés, les plus éduqués et les ruraux. La fonction impressive, où la liaison devient un marqueur du type de parole, est de même importance: « le nombre de liaisons augmente

⁵ Le groupe rythmique est un groupe de syllabes ou de mots qui sont caractérisés par le même accent tonique et une notion du sens.

lorsqu'on passe du spontané à la lecture ou à la conférence » (P. Léon, 2005, p. 157), du registre familier au registre soutenu.

2.5.4 Principes de la syllabation

a. La consonne entre deux voyelles s'attache à la voyelle qui suit : *pa-ra-dox*.

b. Les doubles consonnes se prononcent en général comme une seule consonne et dans la prononciation s'attachent également à la voyelle suivante. Par contre à l'écrit, la barre de la syllabation se trouve entre les doubles consonnes (M. Grevisse, 2007, p. 31) : *attacher – at-ta-cher*, [a-ta-ʃe].

c. Les semi-consonnes j, w, ɥ ne se divisent jamais en deux syllabes, elles se prononcent avec la voyelle qui suit et on ne les sépare pas de la consonne précédente : *bien, oi-seau, puis, na-tion*.

d. Deux consonnes différentes qui se suivent appartiennent à deux syllabes différentes : *car-ton*. Cependant, la coupe se place devant les deux consonnes si elles représentent un seul son : *a-che-ter, é-thique, té-lé-pho-ner, pei-gnoir* ; ou si la deuxième consonne est *r* ou *l* et la première est autre que *r* ou *l* : *ta-ble, fa-brique*.

e. Quand il y a trois consonnes, la coupe syllabique se place après la deuxième consonne : *fonc-tion*. Cependant, on coupe après la première consonne pour ne pas séparer un diagramme⁶ : *mar-ché, mor-phème* ; ou quand la deuxième consonne est un *s* : *ob-stacle, ab-strait*; ou encore quand la troisième consonne est *r* ou *l* : *ar-bre, ap-plaudir*.

f. Quatre consonnes sont coupées après la deuxième à condition de ne pas diviser un diagramme : *ins-truire* mais *cam-phré*.

g. Dans les mots avec des préfixes, la coupe se place toujours après le préfixe, même si cela contredit les règles ci-dessus : *in-stable, re-structurer, etc.*

2.6 Changement du nombre de syllabes

Le nombre de syllabes dans un mot ou une phrase n'est pas constant. Cela dépend de plusieurs facteurs :

⁶ Diagramme = deux consonnes représentant un son (Le Petit Robert, 2010).

a. **Les variations régionales.** Entre autres exemples notons la réalisation de semi-consonnes en France et en Belgique : le mot *jouer* qui est monosyllabique en France devient dissyllabique en Belgique, parce qu'à la place de la semi-consonne [w], prononcé par les Français, les Belges prononcent la voyelle [u], qui crée un noyau et donc une syllabe en plus.⁷

b. **Les différences de registre.** Le registre influe sur la façon de parler. L'effet le plus courant est l'élision des syllabes dans le registre familier : *peut-être* [ptet]. Plus on passe du registre soutenu au registre familier, plus les E caducs sont moins réalisés : *Je te le rappelle* [ʃtə-lʁa-pɛl].

c. **La psycholinguistique** est « l'étude scientifique des activités psychologiques qui permettent la production et la compréhension du langage » (Le Petit Robert, 2010). Pour ce travail, il est important de noter que l'état psychique du locuteur influence sa manière de parler et peut donc changer le nombre de syllabes. L'allongement par exemple, causé par une hésitation ou la recherche de mots conviviaux, peut ajouter une syllabe : *Je lui ai dit qu'elle ne viendrait pas* [ʒə-lɥi-e-di-kə-ɛl-nə-vjɛ̃-dʁɛ-pɑ]. L'élision entre *que* et *elle* ne se réalise pas, à sa place se trouve le E caduc qui peut durer autant de temps que nécessaire pour le locuteur.

Les causes du changement du nombre de syllabes sont **les règles de la phonétique, la liaison, l'enchaînement, l'élision, les E caducs réalisés ou non-réalisés, l'allongement**, etc.

2.6.1 Le E caduc

E caduc, schwa, appelé aussi E instable ou E muet, est un son qui peut tomber dans la prononciation. Dans la diction poétique, tous les E caduc doivent être prononcés. Il faut également respecter la prononciation dans les expressions en opposition phonologique : *dehors x dors*. À part ces deux règles, la réalisation du E caduc est souvent subjective.

⁷ D'après la théorie française, si le signe graphique *ou* est précédé des deux consonnes, on prononce [u], mais s'il est précédé d'une consonne, on prononce la semi-consonne [w]. La même règle s'applique au couple [y] et [ɥ].

A l'écrit il peut avoir des formes graphiques différentes : **e**, comme dans les mots *demain, retourner, je*, etc. ; **ai** pour le verbe *faisait* [fəzɛ] et ses autres formes ; **on** dans le mot *monsieur*. Dans la transcription phonétique il est marqué par ce signe : [ə].

Selon sa position on distingue trois types de E caduc :

a. E caduc initial du groupe rythmique où la réalisation est instable : on entend [zə-*par*] comme [ʃ*par*], [sə-*mèn*] ou [smèn].

b. E caduc en finale de mot (dans la dernière syllabe de mot) qui, en général, n'est pas prononcé, mais sa présence renforce la prononciation de la consonne précédente: *chose* [ʃo:z]. On ne le prononce pas non plus quand il est suivi d'un mot avec une consonne au début: *une rob(e) rouge*. Si le E caduc est précédé de deux consonnes, il est légèrement prononcé: *une veste grise*. S'il se trouve dans des mots accentués, il est obligatoirement prononcé: *prends-le* [prã-lə].

c. E caduc à l'intérieur du groupe rythmique. Le E caduc est précédé soit d'une consonne prononcée et il n'est pas réalisé : *la fenêtre, deux semaines* [dø-smèn] ; soit de plus d'une consonne prononcée et il est réalisé : *une fenêtre, trois semaines* [trwa-sə-mèn].

Dans une suite de E caducs, on ne les prononce jamais tous. En général si on prononce le premier, on prononce les E caducs impairs : *je n(e) me l(e) demande pas* ; si on supprime le premier et prononce le deuxième, dans la suite on prononce les pairs : *j(e) te l(e) redirai*.

Dans certains groupes (« groupe figé »), la prononciation du E caduc reste presque toujours la même : *je n(e), de n(e), que (te), c(e) que, parc(e) que, que d(e), que t(e), que j(e)* ; d'autres groupes sont plus instables : *je l(e) ou j(e) le, je m(e) ou j(e) me*.

Dans la parole, il a une fonction très importante car le fait de prononcer ou de ne pas prononcer E caduc influence le nombre de syllabes : on ajoute ou on supprime toute une syllabe.

Comme la liaison, le E caduc est également un indicateur du type de parole et du registre de langue.

2.7 Registres de la langue française

2.7.1 Problèmes de terminologie

Dans l'acte de communication, chaque locuteur est conscient de la situation dans laquelle il se trouve. De ce fait il choisit sa manière de s'exprimer, « [la] variante de la

langue dans laquelle il décide de réaliser son message » (Beya, [2009], p. 28). Dans les travaux plus anciens, les auteurs appellent ces variantes les niveaux ou le style de langue, mais aujourd'hui on préfère le mot registres ou types car les termes précédents sont trop ambigus. Les niveaux de langue font référence à l'échelle sociale, c'est une division graduelle. Le style de langue pourrait signifier un effort dans le choix des mots pour produire un effet esthétique, tandis que les registres expriment « un choix individuel de parole ancré dans une situation précise » (Beya, [2009], p. 28) et le locuteur en dispose de plusieurs à la fois.

Cependant il ne faut pas confondre les registres de langue et les registres littéraires. Les registres littéraires caractérisent un texte littéraire, par exemple le registre épique, fantastique, tragiques, etc. Dans ce travail, on utilisera uniquement le terme *registres de langue* expliqué ci-dessus.

2.7.2 Division et caractéristiques des registres de langue⁸

On distingue trois registres de langue dans la parole: soutenu, standard, familier.

a. Le registre soutenu, ou recherché, consiste en une parole très soignée, où le locuteur exprime ses idées avec beaucoup d'attention, de précision et d'expressivité, pour attirer et convaincre l'auditeur. Il est utilisé aux conférences et aux autres discours publics. L'articulation est assez pointue, les règles orthoépiques sont respectées au maximum, le nombre de liaisons et de E caducs réalisés augmente. Le rythme et l'intonation correspondent à l'intérêt du discours. Le lexique est riche et précis.

b. Le registre standard, appelé aussi moyen, correspond à la prononciation la plus standard et il est représenté par les médias et leur milieu (les journalistes et modérateurs de télévision et de radio avec les participants à des discussions et des interviews). L'articulation reste précise, les règles phonétiques sont respectés partiellement, la réalisation de la liaison facultative et des E caducs est réduite, le rythme est caractérisé par l'égalité des syllabes où la syllabe accentuée vient en comparaison des autres allongées. L'intonation est équilibrée.

⁸ Cette théorie des registre est fondée sur la division de niveau du français dans le livre DOHALSKÁ, M., SCHULZOVÁ, O.: *Fonetika francouzštiny*, Praha : Karolinum, 2008, p. 61-65, 113.

c. Le registre familier est typique des conversations en famille, entre amis, au travail. Il est caractérisé par la spontanéité, l'expressivité et la liberté du discours. La brièveté et la réduction sont causées par la vitesse du rythme ou une articulation négligée. Il y a souvent beaucoup d'ellipses de phonèmes ou de toutes les syllabes. La liaison se réalise beaucoup moins après les verbes auxiliaires: *je sui(s) allé*; ou même dans certaines expressions figées: *de hau(t) en bas*. Contrairement au registre soutenu, le nombre de E caducs non réalisés augmente. Dans ce registre on trouve un grand nombre de pauses d'hésitation qui sont souvent accompagnées par le bruit « euh » et dont le nombre correspond à la capacité du locuteur à contrôler son discours. A côté de ce bruit il existe des « mots de remplissage », *bien, alors, bon, enfin*, qui sont inutiles pour l'information communiquée, mais qui servent également à « prendre le temps ». A force de modifications phonétiques ils peuvent changer: *bien* [bɛ̃], *mais enfin* [mãfɛ̃], *c'est-à-dire* [stadi:r]. L'hésitation du locuteur et sa « recherche des mots » peut être exprimé par un autre élément: l'allongement de la fin des mots courts et, en général, fréquents, comme *et, que, qui, je, il, là, à, le, un, une, pour, du, de, nous, etc.*

Par rapport à la mesure de respect ou d'atteint des règles grammaticales, on distingue le registre familier cultivé, négligé et vulgaire. Avec le temps, les limites de cette distinction peuvent changer. Par exemple aujourd'hui, même dans la prononciation cultivée on remarque une tendance à supprimer à la fin des mots non seulement le E caduc mais aussi la consonne *r* ou *l* qui le précède, ce qui était caractéristique de la prononciation négligée: *table* [tab], *quatre* [kat].

Cette étude nous apporte un sommaire de la syllabe française et des autres phénomènes liés avec la problématique de la syllabation. Ce court exposé sur les registres de langue nous servira plus tard, dans la description des enregistrements. Nous allons maintenant comparer les deux théories, tchèque et française, pour pouvoir définir notre hypothèse.

3 Hypothèse

En comparant les théories des deux langues, la différence fondamentale réside dans la conception de la limite de la syllabe française qui, contrairement à la syllabe tchèque, ne correspond pas à la fin du mot. La liaison, l'enchaînement consonantique et l'élision, qui sont les causes de cette modification de la limite, n'existe pas en tchèque. Quant aux principes de syllabation, en français, les groupes de consonnes cèdent aux règles claires et strictes tandis qu'en tchèque la division est libre, dépendante du locuteur. La syllabation des doubles consonnes en tchèque est variable selon les circonstances, tandis qu'en français la règle reste fixe dans tous les cas. Les voyelles forment dans les deux langues les noyaux de la syllabe, en français c'est toujours une voyelle, en tchèque deux voyelles en tant que diphtongue peuvent aussi créer un noyau. En français, le noyau est exclusivement produit par une voyelle, sauf pour les fricatives dans certaines interjections, alors qu'en tchèque, les sonores représentent également souvent le noyau de la syllabe. La syllabation française est également influencée par les phénomènes du E caduc, des semi-consonnes, qui n'existent pas en tchèque.

A partir de ces différences entre les théories tchèque et française, nous pouvons suggérer que les difficultés dans la syllabation du français par les tchèques proviendront du désaccord dans la division des doubles consonnes et des groupes consonantiques, de l'incertitude des cas touchés par le E caduc, de la méconnaissance de la syllabation des semi-consonnes et enfin de la confusion dans les groupes de mots liés, enchaînés ou élidés.

Nous allons vérifier si cette hypothèse est en accord avec la réalité. Pour cela nous allons procéder à une enquête qualitative à l'aide des enregistrements français testés par les locuteurs tchèques – des étudiants de français.

4 Présentation et description du support de travail

Dans ce chapitre, nous allons présenter notre support technique, les trois enregistrements du français, et notre échantillon de locuteurs franco-tchèque, grâce auxquels nous pourrions effectuer l'enquête.

4.1 Description des enregistrements

La première source est l'enregistrement du texte littéraire *Le Petit Prince*, interprété par Gérard Philippe (le récitant), Georges Poujouly (le Petit Prince), Pierre Larquey (l'allumeur de réverbères), Michel Roux (le serpent), Jacques Grello (le renard) et Sylvie Pelayo (la rose), accompagné par la musique originale de Maurice le Roux et le grand orchestre de Radio Luxembourg, enregistré en 1954.

Nous avons choisi deux séquences de cet enregistrement: le chapitre III - le moment où le Petit Prince voit pour la première fois l'avion de l'auteur, entre 2:42 et 3:04 minutes, et puis le chapitre XXI - la rencontre du Petit Prince avec le renard, entre 20:12 et 20:36 minutes.

La première séquence s'ouvre sur le récit de l'auteur, puis elle se développe en dialogue entre le Petit Prince et l'auteur. On y entend donc deux voix différentes: celle d'un homme adulte et celle d'un enfant. Comparativement, la voix de l'adulte domine celle de l'enfant. La deuxième séquence est un extrait d'un dialogue avec un seul intervenant, le renard s'adressant au Petit Prince. On y entend une voix masculine.

Les deux enregistrements s'appuient sur un texte concret. De ce fait, on peut les caractériser comme préparés, et donc plutôt objectifs du point de vue de l'expression personnelle: les locuteurs présentent une manière d'expression qui correspond aux besoins du texte, et leur division en unités prosodiques⁹ est réfléchie et prévue.

Même s'il s'agit de textes littéraires, vu que nous travaillons avec l'enregistrement, donc leur forme orale, nous pouvons distinguer des registres de langue. Dans la première séquence nous constatons une différence entre la narration du récitant, qui appartient plutôt

⁹ **La division en unités prosodiques** signifie « le groupement des membres de phrase dans la parole à l'aide des pauses et de la mélodie » (DOHALSKÁ, M., SCHULZOVÁ, O.: *Fonetika francouzštiny*, Praha : Karolinum, 2008, p. 220).

au registre standard, parfois soutenu (le passé simple du verbe falloir au début du discours), le discours¹⁰ direct du récitant, qui se trouve entre les registres standard et familier (la parcellisation en phrases courtes), et le discours direct du Petit Prince, qui est familier (l'expression *que cette chose-là*). La deuxième séquence appartient plutôt au registre standard avec une inclinaison au familier (la prononciation négligée de *Je ne suis*).

La deuxième source est une interview radiophonique de Serge Baudo, chef d'orchestre français, enregistré en 1966 par Radio Praha, lorsque Baudo est venu à Prague pour diriger un concert. La reporter, qu'on n'entend pas dans l'extrait, était tchéco-française.

Dans la séquence, entre 6:40 et 7:19 minutes, Baudo raconte l'histoire amusante qui s'est passée en 1959 à Prague, le jour où il a dirigé la Symphonie Fantastique, son premier concert en Tchécoslovaquie.

Il s'agit d'un dialogue, mais il faut noter que dans la séquence choisie un seul locuteur s'exprime, Serge Baudo. Son discours est caractérisé par la spontanéité, ce qui implique une certaine subjectivité dans l'expression (par exemple, les pauses d'hésitation sont plus nombreuses et plus longues que dans les séquences du Petit Prince). Selon les formes du français parlé décrites dans le livre de M. Dohalská, il s'agit du français standard¹¹. Quant aux registres de langue, il s'agit du registre standard au début du discours, qui change en registre familier dans la deuxième partie du discours. On dirait que le registre change avec le développement de l'histoire : plus Baudo avance dans l'histoire, plus il devient expressif et il passe du standard au familier. Parmi les exemples on peut noter la répétition du pronom relatif *que* dans la dernière phrase complexe, ou la prononciation négligée du mot *capable*.

On peut constater que les trois séquences sont des dialogues. Dans la première, les deux côtés du discours sont présents, tandis que dans la deuxième et la troisième séquence l'auditeur manque. Au total, il y a quatre voix différentes, mais seulement deux types:

¹⁰ Le discours dans son sens linguistique, décrivant le type d'énoncé : direct, indirect.

¹¹ Le français parlé peut être divisé en deux interdialectes: le français parisien, le français standard; à côté des lesquels existent plusieurs dialectes. DOHALSKÁ, M., SCHULZOVÁ, O.: *Fonetika francouzštiny*, Praha : Karolinum, 2008, p. 59

masculine et enfantine. Les deux sources sont de qualité similaire, suffisamment bonne pour être exploitables dans ce travail.

Entre les deux sources il n'y a pas de différences importantes. Les séquences du Petit Prince appartiennent au discours préparé avec le français littéraire, tandis que Baudo présente le discours spontané et le français standard. Les registres de langue varient entre le standard et le familier pour les trois enregistrements. Le troisième enregistrement est caractérisé par des pauses et des bruits d'hésitation plus nombreux et de plus longue durée, une vitesse de débit un peu moins élevée et un rythme un peu moins équilibré.

4.2 Description du groupe

Nous avons testé les enregistrements avec des locuteurs tchèques. Les trois séquences ont été transcrites, nous avons ajouté un exemple de syllabation, et tout a été imprimé sur une feuille pour chaque locuteur. Leur rôle a été de syllaber les textes, de les diviser en syllabes en utilisant des barres, à partir des enregistrements que je leur ai fait écouter.

Pour la syllabation des textes nous avons choisi 10 personnes, hommes et femmes, entre 20 et 25 ans. Ils sont tous étudiants de français à la Faculté pédagogique de l'Université de Charles à Prague, où ils ont suivi le cours de phonétique et de phonologie avec des professeurs différents. Certains étudiants ont fréquenté le cours d'Exercices correctifs de phonétique. D'après eux, la syllabation a été expliquée et un peu pratiquée pendant les cours à l'école.

Les conditions de tests des enregistrements étaient similaires. Nous avons choisi un endroit calme, peu bruyant et le moins fréquenté possible. Les enregistrements ont été diffusés à partir d'un ordinateur, chaque fois le même. Après avoir expliqué ce qu'il fallait faire, les étudiants ont lu une fois les trois textes, puis nous avons regardé l'exemple en écoutant sa partie correspondante (le début du Petit Prince). Nous avons ensuite commencé la syllabation. Les écoutes étaient partielles: divisées en phrases ou en séquences courtes pour une meilleure compréhension des étudiants. Nous avons répété la séquence problématique autant de fois que nécessaire, et à la fin nous avons écouté à nouveau les trois enregistrements en entier. Le temps n'était pas limité, en général cela a duré entre 1 heure et 1 heure et demie.

Pendant que les étudiants travaillaient, nous notions le nombre d'essais et quelques remarques sur leur façon de syllaber. D'après les notes, on peut constater que le nombre

d'essais par étudiant est très variable, on ne peut même pas déterminer quel type d'enregistrement était le plus difficile (français littéraire ou français standard), c'est très individuel. Souvent les étudiants étaient incertains, ils corrigeaient leurs syllabations plusieurs fois. Certains s'appuyaient sur la théorie.

5 Analyse

Après avoir fait le test des enregistrements avec chacun des 10 étudiants, nous avons analysé leurs syllabations: nous avons observé tous les textes, comparé les uns aux autres et chaque différence a été marquée. Ensuite nous avons analysé les éléments choisis en portant l'attention sur le nombre de syllabes et à la façon de diviser. Finalement à l'aide de la théorie de la syllabe tchèque ou de la syllabe française nous avons défini la cause probable du problème. Il faut noter que la transcription phonétique des expressions représente la transcription probable des syllabations et est ajoutée par l'auteur de ce travail.

5.1 Texte 1

Il me **fallut longtemps pour comprendre** d'où il venait. Le **petit prince**, qui me posait **beaucoup de questions**, ne semblait jamais entendre **les miennes**. Ce sont des mots prononcés **par hasard** qui, **peu à peu**, m'ont tout révélé. **Ainsi, quand il aperçut** pour la première fois **mon avion**.

« **Qu'est-ce que c'est que cette chose-là?** »

« **Ce n'est pas une chose. Ça vole. C'est un avion. C'est mon avion.** »

fallut

Tout le monde divise ce mot en 2 syllabes de deux manières :

- a. fa-llut [fa-ly]
- b. fall-ut [fal-y].

D'après la théorie française, les deux divisions des doubles consonnes ne sont pas correctes, parce qu'il faut couper entre les consonnes. Par contre, la théorie tchèque accepte les deux possibilités.

longtemps

Dans tous les cas le mot est divisé en 2 syllabes. Huit personnes ont divisé *long-temps* [lɔ̃-tâ], deux personnes ont divisé *lon-gtemps* [lɔ̃-tâ].

Le problème se trouve dans la division de plusieurs consonnes successives, ici les consonnes *n*, *g*, *t*. Selon la théorie de la syllabation tchèque, les deux solutions sont possibles, tandis que la théorie française nous dit que dans trois consonnes successives, la coupe syllabique se place après la deuxième consonne. La division correcte est donc *long-temps*. L'autre raison est probablement la dépendance des locuteurs à leurs habitudes de syllabation en tchèque.

pour comprendre

A chaque fois on a 4 syllabes, mais la division est différente:

- a. pour-com-pren-dre [pur-kɔ̃-prɑ̃-drə]
- b. pou-r com-pren-dre [pu-rkɔ̃-prɑ̃-drə]
- c. pour-com-prend-re [pur-kɔ̃-prɑ̃d-rə].

La première syllabation paraît correcte. Dans la deuxième syllabation, la dernière consonne est liée à la première syllabe du mot suivant, ce qu'on peut considérer comme une particularité, parce qu'il n'existe pas d'explication à cette façon de syllaber dans aucune des deux théories. La troisième syllabation touche au problème de la division de trois consonnes successives, où la troisième consonne est un *r*, ce qui implique que la coupe syllabique sera, selon les règles françaises, après la première consonne: *pour-com-pren-dre*. Selon les règles tchèques, la syllabation *c* est également possible. Dans chacune des trois syllabations le E caduc en finale du mot est réalisé. Selon la théorie, il se réalise légèrement car il est précédé de deux consonnes prononcées.

(le) petit

Sept personnes divisent le mot *petit* en 2 syllabes: *le-pe-tit* [lə-pə-ti]; et trois personnes en 1 syllabe: *le petit* [lə-pti].

La différence entre les deux syllabations est lié avec la problématique du E caduc, ce qui touche uniquement la théorie de la syllabe française, parce que en tchèque le E caduc n'existe pas. Dans le premier cas le E caduc est réalisé, dans le deuxième il ne l'est pas.

D'après la théorie il s'agit du E caduc intérieur du groupe rythmique et en plus avec le déterminant *le*, nous avons deux E caducs successifs. Si on suit la règle du E caduc

intérieur, le mot est monosyllabique, parce que, comme dit la théorie, le E caduc précédé d'une seule consonne ne se réalise pas. Si on regarde la règle des E caducs successifs, la division dépend de la prononciation du E caduc dans le déterminant: si le premier est réalisé, le deuxième tombe, si le premier n'est pas réalisé, le deuxième reste, et le mot devient dissyllabique. Vu que tous les « le » sont considérés comme une syllabe autonome, le E caduc du mot *petit* ne devrait pas être réalisé et de ce fait le *petit* reste monosyllabique. En même temps, le texte peut être considéré comme une diction poétique, où tous les E caduc se réalisent. La possibilité de prononcer le E caduc est libre, cela dépend uniquement du locuteur qui a présenté le texte.

Comme on l'a écrit au début, le E caduc n'a pas de correspondance en tchèque. De ce fait, le locuteur tchèque peut avoir des problèmes avec la division des mots contenant les E caducs, parce qu'il ne sait pas « quoi en faire ». En plus, il est possible que le graphème vocalique (e, ai, on) du E caduc corresponde à l'idée d'une nouvelle voyelle, d'un nouveau noyau et donc d'une nouvelle syllabe.

prince

Neuf personnes considèrent le mot comme étant monosyllabique, et dans un cas seulement le mot est divisé en deux syllabes: prin-ce [prɛ̃-sə].

Il s'agit encore de la réalisation du E caduc, cette fois en position finale. Selon la théorie, ce E caduc, en général, ne se réalise pas. Sa réalisation pourrait être expliquée de la même façon que le cas précédent.

beaucoup de questions

Six personnes divisent ce groupe en 4 syllabes de deux manières différentes:

- a. beau-coup de-ques-tions [bo-kut-kɛs-tjõ]
- b. beau-coup de-que-stions [bo-kut-kɛ-stjõ].

Dans les deux divisions le E caduc intérieur du groupe rythmique de la préposition *de* tombe. La différence se trouve dans la division des deux, respectivement trois consonnes successives (la troisième est une semi-consonne). D'après la théorie française, c'est la première division qui est correcte, mais la théorie tchèque autorise les deux possibilités. On touche alors au problème de la dépendance aux habitudes du tchèque.

Trois personnes divisent le groupe en 5 syllabes, également de deux manières différentes:

a. beau-coup-de-ques-tions [bo-ku-də-kɛs-tjɔ̃]

b. beau-coup-de-ques-tions [bo-ku-də-kɛ-stjɔ̃].

Le nombre de syllabes a augmenté à cause de la réalisation du E caduc dans la préposition. La cause de cette différence dans la division du mot *question* est déjà décrite ci-dessus.

Une personne divise en 6 syllabes: beau-coup-de-ques-ti-ons [bo-ku-də-kɛs-ti-jɔ̃].

Le E caduc est réalisé, la division des trois consonnes successives correspond à la théorie, le problème apparaît dans la division de la dernière syllabe du mot questions. La semi-consonne [j] est séparée en deux syllabes, ce qui est interdit. C'est donc une division fautive.

miennes

Sept personnes considèrent le mot monosyllabique: miennes [mjɛn]; et trois personnes dissyllabique: mi-ennes [mi-jɛn].

La deuxième solution est fautive parce qu'on ne peut pas séparer la semi-consonne de la consonne précédente et de la voyelle suivante non plus.

par hasard

Deux personnes divisent le groupe en 2 syllabes: par ha-sard [para-zar].

Huit personnes divisent ces deux mots en 3 syllabes de deux manières:

a. pa-r ha-sard [pa-ra-zar]

b. par-ha-sard [par-a-zar].

Dans la première syllabation, les deux premières syllabes sont réduites en une seule, et de ce fait nous avons deux noyaux dans une syllabe, ce qui est impossible dans les deux théories.

La syllabation *a* paraît correcte. La deuxième syllabation ne respecte pas l'enchaînement consonantique qui doit nécessairement se produire entre la consonne finale du mot *par* et la voyelle *a* du mot *hasard*, où le *h* est muet et donc prononcé sans le coup de glotte.

peu à peu

Sept personnes marquent 3 syllabes: peu-à-peu [pø-a-pø].

Trois personnes marquent 2 syllabes de deux manières différentes:

a. peu à-peu [pøa-pø]

b. peu-à peu[pø-apø].

Seule la première division peut être correcte parce que dans les deux autres nous avons deux voyelles et donc deux noyaux dans une syllabe. En tchèque le noyau peut être représenté par deux voyelles si elles forment une diphtongue, mais la diphtongue n'existe pas en français. Ces deux divisions sont impossibles.

Ainsi

Huit personnes séparent le mot en 2 syllabes de deux manières:

a. ain-si [ɛ̃-si]

b. ai-nsi [ɛ̃-nsi].

Deux personnes le considèrent comme 1 syllabe et syllabent de ces deux manières:

c. ainsi [ɛ̃si]

d. -lé ainsi [leɛ̃si].

Les syllabations *a* et *b* diffèrent par la coupe syllabique entre deux consonnes. Selon les règles, on coupe entre elles.

Aucune des syllabations *c* et *d* n'est correcte selon les règles théoriques des deux langues. Dans la première syllabation nous avons deux noyaux, dans la deuxième il y en a même trois, de sorte que la dernière syllabe de la phrase précédente est réunie avec le mot *ainsi*. Il n'y a pas de raison de faire cet enchaînement. Il est possible que l'étudiant ait oublié de marquer la coupe.

quand il aperçut

Sept personnes divisent l'expression en 5 syllabes de deux manières différentes:

- a. quan-d i-l a-per-çut [kã-ti-la-pẽR-sy]
- b. quan-d il-a-per-çut [kã-til-a-pẽR-sy].

Trois personnes marquent 4 syllabes:

- c. quan-d il-aper-çut [kã-til-apẽR-sy]
- d. quand-il a-per-çut [kã-ila-pẽR-sy].

Dans la syllabation *b* il manque l'enchaînement consonantique entre *il* et *aperçut*, qui, selon l'enregistrement, a été réalisé. Quant aux syllabations *c* et *d*, selon les règles, ces divisions ne sont pas acceptables. Dans les deux cas nous avons deux noyaux dans une syllabe.

Qu'est ce que c'est que cette chose-là?

Cette phrase a posé le plus de difficultés. Dix syllabations différentes le prouvent:

- a. Qu'est ce-que-c'est-que-cette-chose-là [kɛs-kə-sɛ-kə-sɛt-ʃoz-la]
- b. Qu'est ce-que-c'est-que cette-chose-là [kɛs-kə-sɛ-kset-ʃoz-la]
- c. Qu'est ce-que-c'est-que cette-cho-se là [kɛs-kə-sɛ-kset-ʃo-zla]
- d. Qu'est ce-que-c'est-que cette-cho-se-là [kɛs-kə-sɛ-kset-ʃo-zə-la]
- e. Qu'est-ce que-c'est-que-ce-tte cho-se là [kɛ-skə-sɛ-kə-sɛ-tʃo-zla]
- f. Qu'est-ce que-c'est-que ce-tte cho-se là [kɛ-skə-sɛ-kset-ʃo-zla]
- g. Qu'est-ce que-c'est que-cette-chose-là [kɛ-skə-sɛk-sɛt-ʃoz-la]
- h. Qu'est-ce-que-c'est que-cette-chose-là [kɛ-sə-kə-sɛk-sɛt-ʃoz-la]
- i. Qu'est ce que-c'est que-ce-tte cho-sel à [kɛsk-sɛk-sɛ-tʃo-zla]
- j. Qu'est ce que-c'est-que cette-chose-là [kə-ɛsk-sɛ-kset-ʃoz-la].

En comparant ces syllabations nous remarquons que les causes des différences sont fondées sur des réalisations différentes des E caducs aux différents endroits et les conceptions subjectives de la limite du mot et de la syllabe. Regardons le E caduc du deuxième *que* dans les syllabations *a*, *b* et *g*. Dans le premier, il est réalisé et crée une syllabe autonome, tandis que dans les autres, le E caduc tombé entraîne une succession de consonnes qui est encore gérée différemment.

Les syllabations *e*, *f* et *i* ne séparent pas correctement les doubles consonnes (*ce-tte*). D'après les règles françaises, il faut couper entre les deux consonnes. Il est possible que la faute provienne de la syllabation tchèque où cette réalisation est correcte, car les doubles consonnes ne se trouvent pas sur le joint morphologique et de ce fait on peut couper devant les consonnes.

L'autre différence est un phénomène dont les linguistes ne parlent pas. C'est une sorte d'enchaînement, mais qui se produit entre deux consonnes: la consonne finale d'un mot et le début consonantique du mot suivant, comme on le voit dans la syllabation *i* (*ce-tte cho-se là*). C'est une conception particulière de la limite du mot et de la syllabe. Dans les cas *b*, *c*, *d*, *f*, *j* le E caduc non-réalisé entraîne le même type d'enchaînement entre les mots *que* et *cette*.

On ne peut pas expliquer ces syllabations par les règles, on passe dans la domaine de la psycholinguistique.

Ce n'est

Sept personnes considèrent l'expression dissyllabique: ce-n'est [sə-nɛ].

Trois personnes la considèrent monosyllabique: ce n'est [snɛ].

C'est l'instabilité du E caduc en initiale du groupe rythmique qui influence le nombre de syllabes. Les deux syllabations sont possibles.

pas une chose

Deux personnes marquent 2 syllabes: pas une-chose, [payn-foz].

Une personne marque 4 syllabes: pas-une-cho-se, [pa-yn-fo-zə].

Sept personnes marquent 3 syllabes de ces deux manières:

a. pas-une-chose, [pa-yn-foz]

b. pa-s une-chose, [pa-zyn-foz].

On considère la première syllabation fautive, parce qu'il y a deux noyaux dans une seule syllabe. Dans la deuxième syllabation le E caduc en finale de mot est réalisé, pourtant selon la théorie il ne devrait pas. Dans la syllabation *b*, la liaison facultative entre *pas* et *une* est réalisée, pourtant sur l'enregistrement le locuteur ne le réalise pas.

vole

Tout le monde considèrent le mot monosyllabique sauf une seule personne qui distingue 2 syllabes: vo-le [vɔ-lə].

C'est la réalisation du E caduc en finale de mot qui a augmenté le nombre de syllabes. Selon la théorie, cet E caduc devrait tomber.

C'est un avion

Six personnes marquent 4 syllabes: C'es-t u-n a-vion [sɛ-tœ-na-vjɔ̃].

Quatre personnes divisent l'expression de manières différentes:

- a. C'es-t un a-vion [sɛ-tœna-vjɔ̃]
- b. C'es-t un-a-vi-on [sɛ-tœ-a-vi-jɔ̃]
- c. C'est un-avi-on [stœ-avi-jɔ̃]
- d. C'est un-av-ion [stœ-av-jɔ̃].

Dans la première syllabation toutes les liaisons ont été réalisées, comme dans l'enregistrement et comme la théorie le demande. La syllabation *a* n'est pas possible selon aucune des deux théories (tchèque ou française): il y a deux noyaux dans une seule syllabe. La syllabation *b* ne respecte pas les règles françaises de la liaison (*un-avion*) et de la syllabation des semi-consonnes (*avi-on*): une semi-consonne ne se sépare jamais en deux syllabes. Dans les syllabations *c* et *d* on remarque l'élision du son [ɛ], le noyau de la première syllabe, qui produit la réduction de deux syllabes à une seule syllabe. Cette élision est typique du registre familier. Comme dans la syllabation précédente il y manque la liaison entre *un* et *avion*, qui a pourtant été réalisée dans l'enregistrement. Dans la syllabation *c*, on remarque, en plus, deux noyaux dans une syllabe et la mauvaise division des semi-consonnes, comme on l'a déjà écrit.

L'expression suivante *mon avion* est divisée de façon similaire et avec des fautes de même nature :

- a. mo-n a-vion [mɔ̃-na-vjɔ̃]
- b. mo-n a-vi-on [mɔ̃-na-vi-jɔ̃]
- c. mo-n avi-on [mɔ̃-navi-jɔ̃]
- d. mon av-ion [mɔ̃nav-jɔ̃]

e. mon a-vion [mõna-vjõ].

5.2 Texte 2

Bien sûr. Tu n'es encore pour moi qu'un petit garçon tout semblable à cent mille petits garçons. Et je n'ai pas besoin de toi. Et tu n'as pas besoin de moi non plus. Je ne suis pour toi qu'un renard semblable à cent mille renards. Mais, si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras pour moi unique au monde. Je serai pour toi unique au monde.

Bien

Nous trouverons dans un seul cas la division fautive en 2 syllabes bi-en [bi-jẽ] à la place d'une syllabe bien [bjẽ], qui est correcte, parce qu'on ne peut pas diviser la semi-consonne en deux syllabes.

Tu n'es encore

Sept personnes divisent ce groupe en 4 syllabes: tu-n'est-en-core [ty-nɛ-ã-kõR]; tandis que trois personnes le divisent en 3 syllabes de deux manières différentes:

a. tu-n'est en-core [ty-nɛã-kõR]

b. tu n'est-en-core [tnɛ-ã-kõR].

La première syllabation est bien correcte, contrairement à la deuxième (*a*) qui marque deux noyaux dans une syllabe, ce qui n'est pas possible. Dans la troisième (*b*) nous voyons l'élision du son [y] qui produit la réduction de deux syllabes à une seule syllabe: le noyau de la première syllabe est supprimé, de ce fait la consonne restant de la première syllabe s'attache à la syllabe suivante et crée avec la consonne [n] une nouvelle attaque. Cette élision n'est pas correcte, mais tout à fait possible et courante dans le registre familier. Toutes les syllabations respectent la règle du E caduc en finale de mot: il ne se réalise pas, il entraîne la prononciation de la consonne précédente.

petit garçon

Six personnes divisent l'expression en 3 syllabes de deux manières différentes:

a. petit-gar-çon [pti-gar-sõ]

b. pe-tit gar-çon [pə-tigAR-sɔ̃].

La syllabation *a* suit les règles, dans la syllabation *b*, il y a deux noyaux dans une syllabe. Les deux syllabations diffèrent par la réalisation du E caduc initial du groupe rythmique (*a*: E caduc non-réalisé, *b*: E caduc réalisé), qui est selon la théorie possible dans les deux cas. Mais en écoutant l'enregistrement, cet E caduc n'a pas été réalisé.

Quatre personnes divisent l'expression en 4 syllabes de ces deux manières:

a. pe-tit-gar-çon [pə-ti-gAR-sɔ̃]

b. pe-tit-ga-rçon [pə-ti-ga-RSɔ̃].

Dans les deux syllabations nous voyons le E caduc réalisé, pourtant il ne l'a pas été dans l'enregistrement. L'autre différence figure dans la division des deux consonnes successives, correctement divisées dans le cas *a*: quand on a deux consonnes successives, la limite se place entre elles.

petits garçons

Une personne distingue 3 syllabes: petits-gar-çons [pti-gAR-sɔ̃]; neuf personnes distinguent 4 syllabes:

a. pe-tits-gar-çons [pə-ti-gAR-sɔ̃]

b. pe-tits-ga-rçons, [pə-ti-ga-RSɔ̃].

Nous répétons ce groupe, prononcé normalement de la même façon que le groupe précédent, parce que dans l'enregistrement, le E caduc a cette fois été réalisé. Les neuf syllabations qui le signalent sont donc correctes. L'autre différence a été déjà décrite plus haut.

semblable à cent (2 fois dans le texte)

Huit personnes divisent dans les deux cas en 4 syllabes de deux manières différentes:

a. sem-bla-ble à-cent [sã-bla-bla-sã]

b. sem-blab-le à-cent [sã-blab-la-sã].

Dans les deux syllabations, nous remarquons le E caduc tombé, ce qui produit un enchaînement consonantique entre le premier mot et la préposition *à*. Regardons la différence dans la division des deux consonnes successives. Dans la syllabation *b*, la coupe est placée entre les deux consonnes, ce qui serait correct s'il ne s'agissait pas de la division de deux consonnes dont la deuxième est un *l*. Dans ce cas, la coupe se place devant les deux consonnes qui restent dans la même syllabe.

Une personne divise l'expression dans les deux cas en 5 syllabes (a), une autre personne divise l'expression en 5 syllabes dans le premier cas (b) et en 4 syllabes dans le deuxième cas (c):

- a. sem-bla-ble-à-cent [sã-bla-blə-a-sã]
- b. sem-bla-ble-à-cent [sã-bla-blə-a-sã]
- c. sem-bla-ble-à cent [sã-bla-blə-asã].

Chacune des trois syllabations s'accordent dans la réalisation du E caduc, qui a produit une syllabe en plus et empêché la réalisation de l'enchaînement consonantique dont on a parlé. Dans la syllabation *c* la dernière syllabe est composée de deux noyaux, ce qui est impossible et incorrect.

Et je n'ai pas

Six personnes signalent 4 syllabes: Et-je-n'ai-pas, [e-ʒə-ne-pa].

Une personne signale 2 syllabes: Et je n'ai-pas [eʒne-pa où ʒne-pa].

Trois personnes signalent 3 syllabes en les séparant de deux manières différentes:

- a. Et-je n'ai-pas [e-ʒne-pa]
- b. Et je-n'ai-pas [eʒ-ne-pa].

La première syllabation diffère des autres par la réalisation du E caduc intérieur du groupe rythmique. Selon la théorie il ne devrait pas être réalisé et dans l'enregistrement. La deuxième syllabation réunit les quatre premiers mots dans une seule syllabe. Cela peut être une faute, parce qu'on aurait deux noyaux dans une syllabe, mais il est possible que l'auditeur n'ait pas entendu le son [e] de la première syllabe, parce que dans l'enregistrement ce n'est pas évident.

La troisième syllabation diffère de la quatrième par la réalisation de la coupe syllabique. A cause du E caduc non-réalisé, nous y avons deux consonnes qui se suivent. Selon la règle de la division des deux consonnes successives, c'est la syllabation *b* qui devrait être correcte. Mais en même temps, il ne faut pas oublier que les deux consonnes n'appartiennent pas à un même mot. Ainsi il pourrait être possible d'ajouter le son [ʒ] à la syllabe suivante. Cela dépend de chaque auditeur.

besoin

Une seule personne marque 3 syllabes: *be-so-in* [bə-zw-ẽ] à la palce de *be-soin* [bə-zwẽ].

Cette division ne respecte pas la règle de la division des semi-consonnes.

de toi, de moi

Quatre personnes marquent 1 syllabe: de toi, de moi [dtwa, dmwa].

Quatre personnes marquent 2 syllabes: de-toi, de-moi [də-twa, də-mwa].

Deux personnes marquent 2 syllabes pour la première expression: de-toi [də-twa]; et 1 syllabe pour la deuxième expression: de moi [dmwa].

Ces syllabations diffèrent par la réalisation du E caduc intérieur du groupe rythmique. Selon les règles, il ne devrait pas être réalisé, dans l'enregistrement il n'est pas réalisé non plus dans les deux cas.

Je ne suis

Quatre personnes séparent l'expression en 3 syllabes: je-ne-suis [ʒə-nə-sɥi].

Une personne marque 1 syllabe: je ne suis [ʒnsɥi].

Cinq personnes le séparent en 2 syllabes de deux manières différentes:

a. je ne-suis [ʒən-sɥi]

b. je-ne suis [ʒə-nsɥi].

Dans la première syllabation nous voyons tous les E caducs réalisés, contrairement à la deuxième syllabation où il n'y en a aucun. Selon les règles, au moins un des deux E caducs devrait être prononcé, comme on le voit dans la troisième et quatrième syllabation.

Ces deux diffèrent par la coupe syllabique dans la suite des consonnes, produite par le E caduc non-réalisé (*ne*). Nous y avons deux consonnes, dont la deuxième est un *s*, et une semi-consonne. Selon la règle de trois consonnes successives avec un *s*, on sépare avant le *s*. Cette solution correspond aussi à la règle de la division des semi-consonnes, où on ne sépare pas la semi-consonne de la consonne précédente. Ne pas séparer trois consonnes, comme on le voit dans la quatrième syllabation, est théoriquement impossible.

m'apprivoises

Quatre personnes divisent le verbe en 3 syllabes: m'a-ppri-voises [ma-pri-vwaz]; tandis que six personnes le divisent en 4 syllabes de deux manières différentes:

a. m'a-ppri-voi-ses [ma-pri-vwa-zə]

b. m'a-ppri-vo-ises [ma-pri-vw-az].

Dans la deuxième syllabation nous remarquons la réalisation du E caduc en finale de mot, qui, selon la théorie, ne devrait pas être réalisé. La troisième syllabation est fautive, parce que la semi-consonne [w] est séparée de la voyelle qui la suit.

Dans toutes les syllabations, la séparation des doubles consonnes ne suit pas les règles de la syllabation française. La cause de cette faute vient de la méconnaissance des principes de la syllabation française des doubles consonnes.

nous aurons

Tout le monde sépare l'expression en 4 syllabes, mais de deux manières différentes:

a. nou-s au-rons [nu-zə-rɔ̃]

b. nous-au-rons [nu-ɔ̃-rɔ̃].

Seule la première syllabation est correcte, parce que dans la deuxième, il manque la liaison obligatoire entre le pronom sujet et son verbe.

l'un de l'autre

Une personne divise ce groupe en 4 syllabes: l'un-de-l'au-tre [lœ̃-də-lo-trə]

Neuf personnes divisent en 3 syllabes de manières différentes:

a. l'un-de l'au-tre [lœ̃-dlo-trə]

b. l'un-de l'aut-re [lœ̃-dlot-rə]

c. l'un-de-l'autre [lœ̃-də-lotr].

Dans la première syllabation, tous les E caducs sont réalisés. Dans les deuxième et troisième syllabations, seul E caduc en finale de mot est correctement réalisé, parce qu'il est précédé de deux consonnes prononcées. Dans la troisième syllabation nous voyons la coupe syllabique entre deux consonnes mal placée, parce que la deuxième consonne est un *r* et de ce fait, la coupe se place devant les deux consonnes. La quatrième syllabation réalise le E caduc intérieur du groupe rythmique, mais selon la théorie on ne le réalise pas, car il est précédé d'une seule consonne prononcée.

Tu seras

Quatre personnes distinguent 3 syllabes: tu-se-ra [ty-sə-ra].

Six personnes distinguent 2 syllabes de deux manières différentes:

a. tu-sera [ty-sra]

b. tu se-ra [tys-ra].

La première syllabation diffère de la deuxième et de la troisième par la réalisation du E caduc intérieur du groupe rythmique, qui donne une syllabe en plus, mais qui, selon la théorie, en général tombe. Dans la deuxième et la troisième syllabation, nous voyons deux divisions différentes des deux consonnes successives, dont la deuxième est un *r*. Les règles obligent de placer la coupe devant les deux consonnes.

Je serai

Trois personnes distinguent 3 syllabes: je-se-rai [ʒə-sə-re]; sept personnes distinguent 2 syllabes des manières différentes:

a. je-serai [ʒə-sre]

b. je se-rai [ʒəs-re]

c. je se-rai [ʒsə-re].

Cette expression est intéressante, parce qu'il y a deux E caducs qui se suivent, ce qui nous offre plusieurs possibilités de syllabation: dans la première tous les E caducs sont réalisés, la deuxième et la troisième laissent tomber le E caduc intérieur du groupe rythmique et dans la quatrième c'est le E caduc initial du groupe rythmique qui tombe.

Toutes les variantes sont possibles, sauf la syllabation *b*, où, comme dans l'expression précédente, nous voyons le problème de la division des deux consonnes successives, dont la deuxième est un *r*. La première syllabation est moins probable, parce qu'en général, dans la prononciation standard on ne prononce pas tous les E caducs.

pour moi unique au

Une personne divise le groupe en 3 syllabes: pour-moi u-nique au [pur-mwau-niko].

Six personnes divisent ce groupe en 5 syllabes de deux manières différentes:

- a. pour-moi-u-ni-que au [pur-mwa-y-ni-ko]
- b. pou-r moi-u-ni-que au [pu-rmwa-y-ni-ko].

Trois personnes divisent en 4 syllabes, mais chaque syllabation est différente:

- c. pour-moi u-ni-que au [pur-mway-ni-ko]
- d. pour-moi-uni-que au [pur-mwa-y-ni-ko]
- e. pou-r moi-uni-que au [pu-rmwa-y-ni-ko].

Dans toutes les syllabations on supprime le E caduc en finale de mot, et de ce fait, on relie les mots *unique* et *au* en les mettant dans une syllabe [-ko], comme on entend dans l'enregistrement.

La première syllabation ne respecte pas la règle d'un seul noyau dans une syllabe: nous y avons deux fois deux noyaux. Dans la syllabation *b* et *e* nous avons trois consonnes (entre elles une semi-consonne) à la suite, ce qui est théoriquement impossible. Dans les syllabations *c*, *d*, *e* nous avons encore une fois trop de noyaux dans une seule syllabe: [-mway-, -yni-]. Seule la syllabation *a* est théoriquement correcte.

Dans les syllabations de l'expression **pour toi unique au** nous trouvons des problèmes de la même nature:

- a. pour-toi-u-ni-que au [pur-twa-y-ni-ko]
- b. pour-toi-uni-que au [pur-twa-y-ni-ko]
- c. pour-toi u-ni-que au [pur-tway-ni-ko]
- d. pour-toi u-nique au [pur-tway-niko].

monde – monde

Huit personnes considèrent le mot dissyllabique dans les deux cas: mon-de, [mɔ̃-də].

Deux personnes le considèrent monosyllabique dans les deux cas: monde, [mɔ̃d].

Les deux syllabations diffèrent par la réalisation du E caduc en finale de mot. Dans la première, le E caduc réalisé ajoute une syllabe. Selon la théorie, car ce E caduc est précédé d'une consonne prononcée (le *n* fait partie de la voyelle nasale [ɔ̃]), il ne se réalise pas, pourtant dans l'enregistrement il paraît que le E caduc est réalisé dans la deuxième prononciation du mot *monde*.

5.3 Texte 3

J'ai ouvert la **radio** et c'était très **curieux** parce qu'on **jouait une œuvre** que je **connaissais** mais très très très très **bien**. Mais vraiment très très **bien** et au cours **de l'exécution de cette œuvre**, **je réalisais que c'était** moi qui dirigeais, **que c'était mon interprétation** et j'étais **incapable de dire ce que** c'était. Eh bien, c'était tout simplement la Symphonie **Fantastique**, que **j'avais** dirigée **une heure avant et** qui **passait avec un décalage sur les ondes** et j'avais **tellement encore** là le trac, **que je n'étais** même pas **capable de me souvenir** de cette œuvre, que j'avais dirigée **par cœur une heure avant**.

radio

Une seule personne divise le mot en 3 syllabes: ra-di-o [ra-di-jo] à la place de 2 syllabes: ra-dio [ra-djo].

C'est une division fautive, parce qu'il s'agit d'une semi-consonne qu'on ne divise jamais en deux syllabes différentes.

curieux

Huit personnes divisent le mot en 2 syllabes: cu-rieux [ky-rjø], tandis que deux personnes le divisent en 3 syllabes: cu-ri-eux [ky-ri-jø].

Seule la première syllabation est correcte: il ne divise pas une semi-consonne dans deux syllabes.

parce qu'on

Six personnes marquent 2 syllabes par des manières différentes:

- a. par-ce qu'on [paR-skɔ̃]
- b. parce qu'-on [paRsk-ɔ̃]
- c. parce-qu'on [paRS-kɔ̃].

Quatre personnes marquent 3 syllabes, également par des manières différentes:

- d. parce-qu'-on [paRS-kə-ɔ̃]
- e. par-ce qu'-on [paR-skə-ɔ̃]
- f. par-ce-qu'on [paR-sə-kɔ̃].

Le groupe *parce que* appartient à ces groupes dont la réalisation des E caducs reste presque toujours la même: parc(e) que. On supprime le premier et on laisse le deuxième E caduc.

Dans la syllabation *a* et *c* nous remarquons les deux E caducs non-réalisés: le E caduc intérieur du groupe rythmique *parce*, qui produit la rencontre des trois consonnes. Selon les règles françaises, la coupe syllabique devrait se placer après la première consonne, car la deuxième est un *s*. Selon les règles tchèques, le placement de la coupe n'est pas évident. Cette rencontre des consonnes est également présente dans la syllabation *d* et *e*. La syllabation *b* propose autre solution: toutes les consonnes restent dans une seule syllabe, ce qui est impossible selon la théorie. La suppression du deuxième E caduc, en finale de mot, provoque une élision entre *que* et *on* - qu'on, qui ne se réalise pourtant pas dans l'enregistrement. Cette élision est aussi marquée dans la syllabation *f*. Celle-ci, contrairement aux autres, réalise le E caduc intérieur. Selon la théorie française et l'enregistrement, seule la syllabation *e* est correcte.

jouait

Sept personnes considèrent ce mot dissyllabique: jou-ait [ʒu-ɛ]; tandis que trois personnes le considèrent monosyllabique: jouait [ʒwɛ].

Nous touchons ici la problématique des semi-consonnes. Dans la première syllabation *ou* est considéré comme la voyelle [u], tandis que dans la deuxième syllabation,

ou représente la semi-consonne [w]. Selon la théorie française, il s'agit d'une semi-consonne, parce qu'elle est précédée d'une seule consonne.

une œuvre (que)

Une personne marque 2 syllabes: une-œuvre [yn-œvr]; neuf personnes marquent 3 syllabes, mais leurs syllabations diffèrent:

- a. u-ne oeu-vre [y-nœ-vrə]
- b. une-oeu-vre [yn-œ-vrə]
- c. u-ne oeu-vre que [y-nœ-vrək].

Dans la première syllabation et dans la syllabation *b* nous remarquons l'enchaînement non réalisé, ce qui est une faute. Les syllabations *a*, *b*, *c* réalisent le E caduc en finale de mot, comme le confirme la théorie: deux consonnes précèdent le E caduc. La syllabation *c* est particulière parce qu'elle relie le mot *œuvre* avec *que*. Cette syllabation n'a d'explication dans aucune des deux théories.

connaissais

Tout le monde divise le mot en 3 syllabes de cette manière : co-nnai-ssais [kɔ-nɛ-sɛ].

C'est une division fautive, parce que d'après la théorie française, il faut couper entre les consonnes.

bien

Une seule personne marque 2 syllabes: bi-en [bi-jɛ̃].

Pour être correct, il faudrait marquer une seule syllabe, car il s'agit d'une semi-consonne.

de l'exécution

Sept personnes divisent ce groupe en 5 syllabes: de-l'e-xé-cu-tion [də-lɛ-gze-ky-sjɔ̃].

Deux personnes le divisent en 4 syllabes: de-l'exé-cu-tion [də-lɛgze-ky-sjɔ̃].

Un personne marque 6 syllabes: de-l'e-xé-cu-ti-on [də-lɛ-gze-ky-si-jɔ̃].

Seule la première syllabation est correcte, dans la deuxième nous avons deux noyaux dans une syllabe et dans la troisième la semi-consonne est divisée en deux syllabes.

de cette oeuvre

Huit personnes divisent le groupe en 4 syllabes de manières différentes:

- a. de-ce-tte oeu-vre [də-sɛ-tœ-vrə]
- b. de-cette-oeu-vre [də-sɛt-œ-vrə]
- c. de-cette-oeuv-re, je [də-sɛt-œv-rɛʒə].

Deux personnes le divisent en 3 syllabes de deux manières différentes:

- d. de-cet-te oeuvre [də-sɛ-tœvr]
- e. de ce-tte oeu-vre [dɛ-tœ-vrə].

Toutes les syllabations réalisent le E caduc intérieur du groupe rythmique (intérieur parce que l'expression appartient au groupe rythmique *de l'exécution de cette oeuvre*) sauf la dernière (*e*), où cela entraîne la suppression de toute une syllabe. Les syllabations *b*, *c* ne respectent pas l'enchaînement consonantique entre le déterminant et le nom. Les syllabations *a*, *b* et *e* comptent une syllabe en plus en réalisant le E caduc en finale de mot (*oeuvre*), contrairement à la syllabation *c*, qui réunit particulièrement le dernier son de ce groupe *r* avec le mot suivant *je*, et à la syllabation *d*, qui grâce à la suppression de ce E caduc considère tout le mot (concernant la consonne enchaînée du mot précédant) monosyllabique.

Dans les syllabations *a* et *e* nous voyons une séparation fautive des doubles consonnes.

je réalisais (que)

Cinq personnes divisent l'expression en 5 syllabes de manières différentes:

- a. je-ré-a-li-sais [ʒə-re-a-li-zɛ]
- b. je-ré-a-li-sais que [ʒə-re-a-li-zɛk].

Cinq personnes le divisent en 4 syllabes de ces manières:

- c. je-réa-li-sais [ʒə-rea-li-zɛ]
- d. (oeuv)-re je-réa-li-sais [rʒə-rea-li-zɛ]

e. je-ré-ali-sais [ʒə-re-ali-zɛ]

f. je ré-a-li-sais [ʒre-a-li-zɛ].

Dans toutes les syllabations le E caduc initial du groupe rythmique est réalisé, sauf la syllabation *f* dans laquelle les deux premières syllabes de mot sont réunies en une seule syllabe, et de ce fait toute l'expression contient une syllabe en moins. Les syllabations *c*, *d*, *e* ne respectent pas la théorie de la syllabe: chaque syllabe est créée par un noyau. La syllabation *b* attache particulièrement le son [k], venant du mot suivant, à la dernière syllabe. La syllabation *d* attache la dernière syllabe du mot précédent à la première syllabe de l'expression analysée. On ne trouvera aucune explication dans les théories.

que c'était (première fois)

Six personnes distinguent 2 syllabes: que c'é-tait [kse-tɛ]; quatre personnes distinguent 3 syllabes de deux manières différentes:

a. que-c'é-tait [kə-se-tɛ]

b. (réali)-sais que-c'é-tait [zek-se-tɛ].

La première syllabation ne réalise pas le E caduc initial du groupe rythmique et de ce fait l'attaque de la première syllabe change son noyau et s'ajoute à la syllabe suivante avec laquelle se crée la nouvelle première syllabe. Au contraire, la syllabation *a* réalise cet E caduc et contient donc trois syllabes. La syllabation *b* est particulière parce que la première syllabe est composée de la dernière syllabe du mot précédent. La limite du mot est effacée.

que c'était (deuxième fois)

Huit personnes distinguent 3 syllabes: que-c'é-tait [kə-se-tɛ]; et seulement deux personnes distinguent 2 syllabes: que c'é-tait [kse-tɛ].

Nous y trouvons encore une différence dans la réalisation du E caduc. On compare ces deux mêmes expressions ensemble, parce que selon l'enregistrement elles ont été réalisées différemment: pour le premier le E caduc n'est pas prononcé, tandis que pour le deuxième il l'est. Cette différence a été remarquée par la plupart des étudiants.

mon interprétation

Une personne marque 5 syllabes: mon in-ter-pré-ta-tion et, [mõnẽ-tɛR-pre-ta-sjõne].

Sept personnes divisent le groupe en 6 syllabes de deux manières différentes:

- a. mo-n in-ter-pré-ta-tion [mõ-nẽ-tɛR-pre-ta-sjõ]
- b. mon-in-ter-pré-ta-tion [mõ-ẽ-tɛR-pre-ta-sjõ].

Deux personnes marquent 7 syllabes de deux manières également:

- c. mo-n in-ter-pré-ta-ti-on [mõ-nẽ-tɛR-pre-ta-si-jõ]
- d. mo-n in-ter-pré-ta-tio-n et [mõ-nẽ-tɛR-pre-ta-sjõ-ne].

Dans la première syllabation on trouve deux fois deux noyaux dans une syllabe. La syllabation *a* est correcte, ainsi que les syllabations *c*, *d* car elles respectent la liaison obligatoire entre le nom et son déterminant. Dans la syllabation *b*, cette liaison manque. La syllabation *c* divise la semi-consonne en deux syllabes. La syllabation *d* réalise la liaison entre la dernière syllabe du mot *interprétation* et le mot suivant *et*, qui n'est pourtant pas fait dans l'enregistrement.

incapable

Neuf personnes marquent 4 syllabes de ces manières:

- a. in-ca-pab-le [ẽ-ka-pab-lə]
- b. in-ca-pa-ble [ẽ-ka-pa-blə].

Une personne marque 3 syllabes: in-ca-pable [ẽ-ka-pabl].

Les deux premières syllabations diffèrent de la troisième par la réalisation du E caduc en finale de mot précédé de deux consonnes, ce qui ajoute une syllabe. Selon la théorie il est généralement réalisé. Entre les syllabations *a* et *b*, la différence est basée sur la division des deux consonnes successives dont la deuxième est un *l*. Selon les règles, la coupe se place devant les deux consonnes.

de dire

Huit personnes divisent en 2 syllabes: de-dire [də-dir].

Une personne marque 1 syllabe: de dire [d²dir/dir].

Une personne divise en 3 syllabes: de-di-re [də-di-rə].

Avec cette expression nous voyons très bien l'influence du E caduc. Sa réalisation ou sa suppression joue pour beaucoup dans le nombre de syllabes. Si on n'en réalise aucun, l'expression est monosyllabique, comme on le voit dans la deuxième syllabation. Il faut noter que cette variante est possible soit si l'expression est prononcée avec une coupe de glotte, soit sans la préposition *de* (elle est supprimée). La première syllabation n'a pas de particularité. Dans la troisième syllabation, le E caduc en finale de mot est réalisé, mais selon la théorie il ne devrait pas l'être.

ce que

Huit personnes considèrent l'expression dissyllabique: ce-que [sə-kə], tandis que deux personnes la considèrent monosyllabique: ce que [skə].

La différence est basée sur la réalisation du E caduc, ici successifs et dans le groupe figé. Selon la théorie un des deux est généralement supprimé, le plus souvent c'est le premier E caduc. Néanmoins dans l'enregistrement, les deux E caducs sont clairement prononcés.

Fantastique

Une personne distingue 4 syllabes: fan-tas-ti-que [fã-tas-ti-kə].

Neuf personnes divise le mot en 3 syllabes de deux manières différentes:

a. fan-tas-tique [fã-tas-tik]

b. fan-ta-stique [fã-ta-stik].

La première syllabation marque le E caduc en finale de mot réalisé. Selon la théorie, il ne devrait pas l'être. Les syllabations *a* et *b* diffèrent par le placement de la coupe syllabique entre deux consonnes. Selon les règles la coupe devrait être entre les deux consonnes.

que j'avais

Neuf personnes marquent 3 syllabes: que-j'a-vais [kə-ʒa-vɛ].

Une personne marque 2 syllabes: que j'a-vais [kʒa-vɛ].

La différence est basée sur la réalisation du E caduc initial du groupe rythmique. Selon la théorie, sa réalisation varie. Dans l'enregistrement il est plutôt prononcé.

une heure avant et

Une personne distingue 6 syllabes: u-ne heu-re-a-vant-et [y-nœ-rə-a-vã-e].

Neuf personnes marquent 5 syllabes de plusieurs manières:

a. u-ne heu-re a-vant-et [y-nœ-ra-vã-e]

b. u-ne heu-re a-van-tet[y-nœ-ra-vã-te]

c. u-ne heure-a-vant-et [y-nœr-a-vã-e]

d. une-heure-a-vant-et [yn-œr-a-vã-e]

e. une-heu-re a-vant-et [yn-œ-ra-vã-e].

Dans la première syllabation et dans les syllabations *a*, *b*, *c* nous voyons l'enchaînement consonantique, correctement réalisé, entre les mots *une* et *heure*. L'enchaînement entre les mots *heure* et *avant* est réalisé dans les syllabations *a*, *b*, *e*. La première syllabation réalise le E caduc en finale de mot *heure*, de ce fait l'enchaînement ne peut pas s'effectuer. D'après l'enregistrement, l'enchaînement est plutôt réalisé, mais ce n'est pas évident. Seule la syllabation *b* a réalisée la liaison entre les mot *avant* et *et*. Dans l'enregistrement on ne l'entend pas.

passait

Tout le monde marque 2 syllabes : pa-ssait [pa-sɛ].

La division des doubles consonnes n'est pas correcte. Selon la théorie française, il faut couper entre les consonnes.

avec un décalage sur

Une personne marque 8 syllabes: a-ve-c un-dé-ca-la-ge-sur [a-vɛ-kœ-de-ka-laʒ-syR].

Sept personnes divisent ce groupe en 7 syllabes de manières différentes:

a. a-ve-c un-dé-ca-lage-sur [a-vɛ-kœ-de-ka-laʒ-syR]

b. a-vec-un-dé-ca-lage-sur [a-vɛk-œ-de-ka-laʒ-syR]

c. a-ve-c un-dé-ca-la-ge sur [a-vɛ-kœ-de-ka-la-ʒsyR].

Et deux personnes marquent 6 syllabes, avec des manières différentes également:

d. a-vec un-dé-ca-lage-sur [a-vɛkœ-de-ka-laʒ-syʀ]

e. ave-c un-dé-ca-la-gesur [avɛ-kœ-de-ka-la-ʒsyʀ].

Dans la première syllabation le E caduc en finale de mot est réalisé et de ce fait, il y a une syllabe de plus que dans la syllabation *a*, où le E caduc tombe. La syllabation *b* ne réalise pas l'enchaînement consonantique entre *avec* et *un*, qui a plutôt été réalisé dans l'enregistrement, parce qu'on n'entend pas la coupe de glotte, qui serait nécessaire. La syllabation *c* ajoute le son [ʒ] de la dernière syllabe du mot *décalage* à la première syllabe du mot suivant. C'est une solution assez particulière qu'on peut expliquer en cherchant dans la psyché de l'auditeur. Les syllabations *d* et *e* ne sont pas correctes, car il y a deux noyaux dans une syllabe.

les ondes

Sept personnes distinguent 3 syllabes: le-s on-des [le-zɔ̃-də].

Trois personnes séparent le groupe en 2 syllabes de deux manières différentes:

a. le-s ondes [le-zɔ̃d]

b. les on-des [lezɔ̃-də].

Les première et troisième (b) syllabations diffèrent de la deuxième (a) par la réalisation du E caduc en finale de mot. Selon la théorie il devrait tomber, mais dans l'enregistrement, ce n'est pas évident. Dans la troisième syllabation nous voyons deux noyaux dans une syllabe, ce qui est faux.

tellement encore

Une personne marque 3 syllabes: telle-ment en-core [tɛl-mɑ̃-kɔʀ].

Une personne marque 5 syllabes: telle-ment-en-co-re [tɛl-mɑ̃-ɑ̃-kɔʀ-ʀə].

Huit personnes marquent 4 syllabes de deux manières différentes:

a. telle-men-t en-core [tɛl-mɑ̃-tɑ̃-kɔʀ]

b. telle-ment-en-core [tɛl-mɑ̃-ɑ̃-kɔʀ].

La première syllabation relie les deux mots par la suppression d'une syllabe. La théorie appelle ce type d'élimination une haplologie. Comme les syllabations *a* et *b* et contrairement à la deuxième, la première syllabation ne réalise pas le E caduc en finale de mot, qui selon la théorie devrait tomber. La syllabation *a* réalise la liaison entre les deux mots, qui n'a pas été réalisé par le locuteur dans l'enregistrement.

que je n'étais

Huit personnes marquent 4 syllabes: que-je-n'é-tais [kə-ʒə-ne-tɛ].

Une personne marque 3 syllabes: que-je n'é-tais [kə-ʒne-tɛ].

Une personne marque 2 syllabes: que je n'é-tais [kʒne-tɛ].

Les syllabations diffèrent par la réalisation du E caduc soit initial (*que*) soit intérieur (*je*) du groupe rythmique, qui en plus se suivent et créent un groupe figé. Selon la théorie, le deuxième E caduc tombe. Les réalisations différentes montrent la capacité du E caduc à changer le nombre et toute la perception de la syllabation.

capable de me

Une personne distingue 3 syllabes: ca-pa-ble de me [ka-pa-bldmə].

Quatre personnes marquent 5 syllabes: ca-pa-ble-de-me [ka-pa-blə-də-mə].

Cinq personnes divisent l'expression en 4 syllabes de manières différentes:

a. ca-pable-de-me [ka-pabl-də-mə]

b. ca-pa-ble-de me [ka-pa-blə-dmə]

c. ca-pa-ble de-me [ka-pa-bldə-mə].

Nous y avons cinq solutions différentes de réaliser trois E caducs consécutifs. Le premier en finale de mot, le deuxième en initiale et le troisième à l'intérieur du groupe rythmique. Selon la théorie il est rare de les prononcer tous, comme on le voit dans la deuxième syllabation. En plus, pour le mot *capable*, il est possible de supprimer *l* devant le E caduc, et de ce fait le E caduc tombe parce qu'il est précédé d'une consonne. Cette suppression, présente dans l'enregistrement, est marquée dans les première, troisième (*a*) et cinquième (*c*) syllabations. La prononciation du groupe *de me* est subjective. Selon la théorie même, il existe plusieurs possibilités.

souvenir

Quatre personnes séparent ce mot en 3 syllabes: sou-ve-nir [su-və-niR].

Six personnes marquent seulement 2 syllabes de deux manières différentes:

a. souve-nir [suv-niR]

b. sou-venir [su-vniR].

La première syllabation diffère des deuxième et troisième par la réalisation du E caduc intérieur du groupe rythmique. Vu qu'il est précédé par une consonne prononcée, il devrait tomber. En comparant la syllabation *a* et *b*, nous voyons la différence dans la séparation des deux consonnes successives. La théorie dit qu'on sépare entre les deux consonnes, comme mentionné dans la syllabation *a*.

par cœur une heure avant

Une personne divise en 5 syllabe: par-cœur-une-heu-re a-vant [par-kœryn-œ-ra-vã].

Une personne divise en 7 syllabes: par-cœu-r u-ne heu-re-a-vant [par-kœ-ry-nœ-rə-a-vã].

Huit personnes divisent en 6 syllabes des manières différentes:

a. par-cœu-r u-ne heu-re a-vant [par-kœ-ry-nœ-ra-vã]

b. par-cœur-u-ne heure-a-vant [par-kœr-y-nœr-a-vã]

c. par-cœur-u-ne heu-re a-vant [par-kœr-y-nœ-ra-vã]

d. par-cœur-une-heure-a-vant [par-kœr-yn-œr-a-vã].

Ce groupe est riche en enchaînements consonantiques. Nous avons trois enchaînements qui se réalisent: entre *cœur* et *une*, puis entre *une* et *heur* et finalement entre *heure* et *avant*. Seule la syllabation *a* divise ce groupe correctement. Dans la première syllabation nous voyons trop de noyaux dans une syllabe, dans la deuxième le E caduc en finale du mot *heure* est réalisée, ce qui empêche l'enchaînement. Dans les syllabations *b*, *c*, *d* l'enchaînement manque ou il n'est pas du tout réalisé.

Pour une meilleure visualisation des problèmes abordés nous avons ajouté ce tableau récapitulatif. Les résultats de cette analyse détaillée nous permettent de vérifier si l'hypothèse émise dans le chapitre 3 est confirmée ou infirmée par les faits.

type de problème	expression touchée
<i>liaison</i>	pas une chose, C'est un avion, mon avion, nous aurons, mon interprétation, tellement encore
<i>enchaînement</i>	par hasard, quand il aperçut, semblable à cent, une œuvre (que), de cette œuvre, par cœur une heure avant
<i>élision</i>	C'est un avion, Tu n'es encore, parce qu'on, tellement encore
<i>E caduc</i>	(le) petit, prince, beaucoup de questions, Qu'est ce que c'est que, cette chose-là, Ce n'est, pas une chose, vole, petit/s garçon/s, semblable à cent, Et je n'ai pas, de toi, de moi, Je ne suis, m'apprivoises, l'un de l'autre, Tu seras, Je serai, pour moi unique au / pour toi unique au, monde, parce qu'on, de cette œuvre, je réalisais (que), que c'était, incapable, de dire, ce que, Fantastique, que j'avais, une heure avant et, avec un décalage sur, les ondes, tellement encore, que je n'étais, capable de me, souvenir, par cœur une heure avant
<i>semi-consonnes</i>	beaucoup de questions, miennes, C'est un avion, Bien, besoin, m'apprivoises, radio, curieux, jouait, de l'exécution, mon interprétation
<i>double consonnes</i>	fallut, Qu'est ce que c'est que cette chose-là, de cette œuvre, m'apprivoises, connaissais, passait
<i>groupes consonantiques</i>	longtemps, pour comprendre, beaucoup de questions, Ainsi, semblable à cent, Et je n'ai pas, Je ne suis, l'un de l'autre, Tu seras, Je serai, pour moi unique au/ pour toi unique au, parce qu'on, incapable, Fantastique, une heure avant et, avec un décalage sur, souvenir
<i>deux noyaux dans une syllabe</i>	par hasard, peu à peu, Ainsi, quand il aperçut, pas une chose, C'est un avion, mon avion, Tu n'es encore, petit/s garçon/s, semblable à cent, Et je n'ai pas, pour moi unique au/ pour toi unique au, de l'exécution, je réalisais (que), avec un décalage sur, les ondes

Conclusion

Tout au long de ce travail nous avons tenté d'analyser la problématique de la syllabation du français chez les locuteurs tchèques, plus précisément des étudiants tchèques de français.

En se demandant comment la syllabation tchèque peut influencer les tchèques dans la syllabation française, nous avons étudié et ensuite comparé les théories de la syllabe (et de la syllabation) des deux langues, ce qui nous a amené à l'hypothèse que les étudiants tchèques influencés par les habitudes de leur langue auront des difficultés avec la syllabation des groupes consonantiques, des semi-consonnes, des doubles consonnes, des mots soumis aux règles de la liaison, de l'enchaînement et de l'élision et des mots contenant un ou plusieurs E caducs. Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse nous avons appliqué la méthode de l'enquête qualitative, qui consistait en la réalisation de la syllabation par les locuteurs franco-tchèques des trois enregistrements audio transcrits. L'analyse développée dans le chapitre 5 nous donne des résultats qui confirment notre hypothèse, en même temps elle nous montre des nouveaux événements dans la problématique de la syllabation.

D'après le tableau récapitulatif nous pouvons constater que les plus grandes difficultés apparaissent autour le E caduc, puis les groupes consonantiques. Nous avons remarqué un grand nombre de fautes dans la division des semi-consonnes. Comme nous l'avons présumé, la liaison, l'enchaînement et l'élision posent également problème, mais il faut noter que leur réalisation était correcte dans beaucoup de cas. Dans trois cas de division des doubles consonnes nous avons trouvé de nombreuses syllabations qui ne suivaient pas la règle de la syllabation française.

Le nouveau problème que nous n'avons pas prévu touche à la base de la syllabe, sa description. En observant les syllabations nous avons remarqué plusieurs fois des divisions dans lesquelles une seule syllabe contient plusieurs noyaux (les expressions concernées sont à regarder dans le tableau récapitulatif), ce qui n'est admis par aucune théorie. L'explication possible, mais qui reste à vérifier, pourrait être la confusion avec les diphtongues, qui en tchèque créent aussi le noyau d'une syllabe. Nous spéculons qu'il y a une liaison avec l'enchaînement vocalique. Une autre explication est tout simplement l'oubli de la marque de la nouvelle syllabe.

L'autre découverte est une sorte d'enchaînement qui se produit entre deux consonnes, comme on voit dans l'analyse de l'expression *pour comprendre* ou de la phrase *Qu'est ce que c'est que cette chose-là?* Théoriquement il n'y pas de raison de faire cet enchaînement, mais c'est peut-être un moyen d'exprimer l'enchaînement général dans la parole typique au français.

Grâce à cette étude nous avons découvert les points problématiques dans la syllabation du français chez les locuteurs tchèques. A partir de ces constatations, nous espérons améliorer les compétences communicatives des apprenants de français. Dans ce but, nous pourrions prochainement nous orienter vers l'étude de méthodes diverses, spécialisées dans la distinction des syllabes dans la parole et aux phénomènes problématiques du français, surtout le E caduc, mais aussi l'enchaînement, la liaison et l'élision. Leur influence sur la syllabation mais aussi sur le débit de la parole est incontestable. Pour que le locuteur étranger la maîtrise, il faut connaître et comprendre ces évènements, et se familiariser à leur fonctionnement avec les différents registres de langue française.

Resumé

V této studii, tematicky zaměřené na fonetiku a fonologii, jsme se zabývali problametikou slabiky a slabičného dělení českého a francouzského jazyka. Slabika, jakožto základní jednotka souvislé řeči, hraje významnou roli v procesu nauky cizího jazyka. Znalost slabiky a schopnost správně ji rozlišit napomáhá lépe porozumět cizí řeči a celkově zlepšit komunikační schopnosti jedince v daném jazyce. Ovšem ne vždy je slabičné členění jednoduchou záležitostí, francouzština jde příkladem, a proto je třeba se mu dostatečně věnovat ve výuce. Abychom byli schopni naučit své studenty slabikovat francouzštinu, je třeba znát jejich problémy, vědět, kde a proč chybují. Předpokládali jsme, že právě mateřský jazyk nejvíce ovlivňuje jejich způsob slabikování, a tudíž jsme se snažili zjistit, jaká je míra vlivu češtiny na českého posluchače při slabičném členění francouzštiny.

Pro zodpovězení této otázky jsme postupovali pomocí různých metodologických východisek. Nejdříve jsme se věnovali pozorování existujících teorií o slabice a o slabičném členění obou jazyků, abychom posléze tyto poznatky porovnali a dospěli tak k vyslovení hypotézy. K jejímu ověření jsme uskutečnili vlastní kvalitativní výzkum, zakládající se na slabičném rozdělování francouzského živého textu českými posluchači. Všechna jejich slabičná členění, jež jsou k nahlédnutí na konci práce, byla následně analyzována a poté vyhodnocena.

Vyjímaje úvod a závěr, celá práce byla rozdělena do pěti kapitol, z nichž první dvě představují teoretickou část, poslední dvě praktickou část práce. Třetí kapitola představuje jakýsi přechod mezi oběma částmi. V úvodu jsme se zabývali nastíněním problematiky, upřesněním našich cílů, vymezením způsobů jejich dosažení a stručným náčrtem plánu práce. V závěru jsme shrnuli průběh práce a představili její výsledky a možnosti pozdějšího využití.

V první kapitole jsme se věnovali zkoumání teoretických prací Bohuslava Hály, Zdeny Palkové a Milana Romportla, na jejichž základě jsme vytvořili stručný výklad o české slabice a jejím členění, jež je rozdělen do šesti podkapitol: 1. Definice slabiky, 2. Podstata slabiky, 3. Popis slabiky, 4. Charakterizace slabiky, 5. Hranice slabiky a 6. Změny v počtu slabik. Součástí 5. podkapitoly je definování principů slabičného dělení.

Slabika byla definována jako nejmenší jednotka řeči, jejíž konstrukční složky jsou natolik spojené, že při jejich rozpojení by nebylo možné řeči rozumět, avšak tato definice rozhodně není považována za jedinou. Otázka podstaty slabiky zůstává kvůli nejasnosti odborných výkladů nedořešena. Při popisu slabiky jsme uvedli dva různé způsoby. První považuje za základní stavební jednotku slabiky samohlásku (vokál), v češtině též souhlásky sonorní a frikativy, jež nazývá jádrem slabiky. Na toto jádro se pak vážou souhlásky (konsonanty) a dohromady tak tvoří slabiku. Poté, co jsme určili způsoby navázání souhlásky na jádro, například KV (konsonant + vokál), VK, KVK, jsme vymezili typy slabik na zavřené a otevřené. Druhý popis slabiky vychází z jejího rozdělení na nukleus, praeturu a kodu, kde nukleus, zastoupený vždy samohláskou a někdy souhláskou, je považován za základ slabiky, a praetura, konsonantická část předcházející nukleus, s kodou, konsonantická část následující po nukleu, představují doplňující složky slabiky. Charakterizace slabiky vyplývá z vícero doplňujících se rysů, při jejichž narušení může dojít k novým jevům, jako je v češtině pobočná slabika.

Určení hranice slabiky ukázalo hlavní problém zkoumané oblasti, jelikož každý jazyk ji pojednává různým způsobem, dokonce v rámci jednoho jazyka dochází k nejasnostem. Pro češtinu jsme vymezili osm principů slabičného členění vyplývajících z tendencí jazyka, čímž se mohou principy vzájemně překrývat, a způsobit tak mnohoznačnost v určování slabičného předělu. V poslední části této kapitoly jsme se věnovali změnám v počtu slabik, ubírání i přidávání, které jsou vlastní hovorové češtině.

Druhá kapitola shrnuje teorii francouzské slabiky a jejího dělení, založené na pracích Pierra Léona, Maurice Grevisse, Joachima Brandao de Carvalho a kolektivu, Jacquese Mahlera, Marie Dohalské a Olgy Schulzové a na skriptech pro budoucí lektory francouzštiny vydaných Francouzskou Aliancí. Celkový plán výkladu odpovídá plánu předešlé kapitoly, avšak vzhledem k rozdílnému fungování jazyka, přesná osnova se lehce odlišuje. K původním šesti podkapitolám přibyla sedmá, popisující různé typy mluvené francouzštiny (registres de langue). V kapitole o hranici slabiky přibyl výklad o třech faktorech ovlivňujících její určení, stejně tak v kapitole o změnách v počtu slabik jsme přidali poučení o tzv. E caduc.

Pro definování francouzské slabiky jsme využili dvou rozdílných teorií, jež nám dokázaly proměnlivost tohoto jevu, závislého na různých úhlech pohledu. Podstata slabiky byla vymezena dle Pierra Léona jako tendence jistých hlásek vázat se na jiné hlásky s větší zvučností, spolu s kterými tvoří slabiku. Popis slabiky byl zpracován rovněž dvěma

způsoby. První, konkrétnější, popisuje slabiku buď jako jednu samostatnou samohlásku, nebo jako kombinaci samohlásky s dalšími souhláskami, například CV (konsonant + vokál), nejfrekventovanější konstrukční typ francouzské slabiky. Druhý, abstraktnější způsob rozděluje slabiku podobně jako v češtině na noyau (jádro), attaque (útok) a codu, jejichž definice odpovídají českým pojmům nukleus, praetura a koda.

Pro hranici francouzské slabiky je charakteristické, že se neshoduje s hranicí slova, což je způsobeno dvěma, respektive třemi jevy: dva typy vázání (enchaînement a liaison) a vypouštění hlásek. Při vázání dochází ke spojování slov do vyšších jednotek, při vypouštění dochází k redukci některých hlásek, následkem čehož se hranice slabiky stává pohyblivou, a tím je ovlivněno celkové slabičné členění řeči. Přesto existují jasná pravidla, která jsme vyložili v sedmi bodech a jež nám dala přesnou představu o vnitřním dělení francouzských slov.

Dále jsme zjistili, že počet slabik závisí na několika faktorech. Jedním z nich jsou různé typy mluvené francouzštiny: pečlivá francouzština (registre soutenu), standardní francouzština (registre standard), familiární či hovorová francouzština (registre familer), jejichž základní charakteristiky jsme uvedli v podkapitole 2.7.2. Důležitou příčinnou měnicí nejen počet slabik, ale i celkovou podobu řeči, je E caduc, zvuk, jehož vyslovení závisí na mluvčím a jehož realizací či zrušením přidáváme či ubíráme celé slabiky.

Při porovnávání teoretických poznatků obou jazyků jsme dospěli k názoru, že během slabičného členění budou mít čeští mluvčí potíže se zdvojenými souhláskami a souhláskovými skupinami, dále budou chybovat v dělení tzv. semi-konsonantů, slov zasažených vázáním či vypouštěním a samozřejmě slov obsahujících jedno či více E caduc, jelikož tento jev v češtině neexistuje.

Zda je tato hypotéza správná, jsme si ověřili pomocí výzkumu, k jehož provedení jsme použili tři zvukové nahrávky francouzštiny převedené do psané podoby, jež byly testovány deseti českými posluchači, studenty francouzštiny.

V první části čtvrté kapitoly jsme se věnovali popisu nahrávek, ve druhé části představení a popisu skupiny a jejich úkolu. Nahrávky, jak jsme již výše napsali, byly tři: dva úryvky z Malého prince a jeden úryvek radiového rozhovoru s francouzským dirigentem Sergem Baudo. Nahrávky odpovídají dvěma typům řeči: literární francouzština, původně psaná, a standardní francouzština, druh mluvené francouzštiny. Z tohoto rozdělení jsme usoudili, že první dvě promluvy jsou připravenější a objektivnější v otázce přednesu,

zatímco druhá je spontánní, a tedy i subjektivnější. Všechny tři nahrávky jsme v rámci typů mluvené francouzštiny hodnotili na pomezí standardní a familiární francouzštiny.

Skupina českých posluchačů čítala deset osob, mužů i žen, ve věkovém rozpětí 20-25 let. Všichni jsou studenty francouzštiny na Pedagogické fakultě, kde všichni absolvovali kurz fonetiky s různými vyučujícími. Měli tedy jistou znalost slabiky a slabičného členění. Úkolem skupiny bylo slabičně rozdělit ony texty podle zvukových nahrávek, které byly každému zvlášť přehrávány.

Všechny rozčleněné texty byly poté zkoumány a vybrané problematické výrazy analyzovány v kapitole 5. Hlavními kritérii zkoumání byl počet slabik a způsob slabičného členění. Za pomoci české nebo francouzské teorie o slabice jsme se nakonec snažili určit možné příčiny daného rozdělení.

Dospěli jsme k závěru, že nejproblematictějšími výrazy jsou ty, které obsahují E caduc a sled několika souhlásek. Příčiny chybování pochází ze zvyklostí českého jazyka. E caduc nemá v češtině obdoby a proto je český posluchač často bezradný. Při rozdělování sledu souhlásek čeština povoluje vícero řešení, avšak francouzština žádá pravý opak. Dělení vícero souhlásek se řídí jasnými pravidly. Nemalé potíže přináší též semi-konsonanty, což vyplývá z neznalosti této hlásky a pravidel jejího slabičného dělení. Při vázání a vypouštění docházelo také často k chybování, avšak mnohé případy byly řešeny správně. Jiným neobvyklým problémem bylo umístování dvou slabičných jader do jedné slabiky, což ani v jednom jazyce není přípustné. Taktéž jsme se setkali s podivuhodným členěním, jakýmsi novým druhem navazování mezi posledním konsonantem jednoho slova a prvním konsonantem slova druhého. Toto spojování slov je neobvyklé a podle teorie nemá žádného důvodu. Jeho vysvětlení tedy zůstává nedořešeno.

Výsledky analýzy potvrdily naši hypotézu. Mimo to jsme objevili nové úkazy, se kterými nebylo v hypotéze počítáno a jež stojí za bližší přezkoumání. Odhalili jsme slabé stránky českých mluvčích při slabičném členění francouzštiny, což nám napomůže při hledání metod, jak naučit studenty slabikovat, jak si poradit s E caduc atd., a tím přispět k lepším komunikačním schopnostem českého mluvčího ve francouzském jazyce.

Bibliographie

- BEYA A. M. *Éléments de didactique et méthodologie générale du Fle*. Paris : Alliance Française Paris-Ile-de-France, [2009]
- BRANDAO DE CARVALHO, J. ; NGUYEN N. ; WAUQUIER S. *Comprendre la phonologie*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010
- DOHALSKÁ, M. ; SCHULZOVÁ, O. *Fonetika francouzštiny*. 3. vyd. Praha : Karolinum, 2008
- GREVISSE, M. *Le bon usage, grammaire française*. 14^e éd. rédigé par André Goosse. Bruxelles : De Boeck, 2007
- HÁLA, B. *Fonetika v teorii a v praxi*. 1. vyd. Praha : Státní pedagogické nakladatelství, 1975
- LÉON, P. (2005) *Phonétisme et prononciation du français*. Paris : Armand Colin
- MAHLER, J. et coll. (1981) The Syllable's Role in Speech Segmentation, *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 20, p. 298-305 cité par BRANDAO DE CARVALHO, J.; NGUYEN N.; WAUQUIER S. *Comprendre la phonologie*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010
- MAZARGUIL-KIZIRIAN V., LE BOUGNEC J.-T. *Phonétique et méthodologie de la prononciation*. Paris : Alliance Française Paris Ile-de-France, [2009]
- PALKOVÁ, Z. *Fonetika a fonologie češtiny*. Praha : Karolinum, 1994
- REY A. ; REY-DEBOVE J. et coll. *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*. Paris: Le Robert, 2010
- ROMPORTL, M. *Základy fonetiky*. 1989
- Internetová jazyková příručka : ÚČJ AV ČR, v.v.i.* [online]. Praha (Česká Republika) : Dělení slov, 2008 - [cit. 2011-06-03]. Dostupný na WWW: <http://prirucka.ujc.cas.cz/>.

Index des termes

consonne – le son produit par le passage du courant expiratoire en présence d'un obstacle, du caractère du bruit

coup de glotte – un élément sonore produit par une ouverture brusque des cordes vocales

coupe syllabique – la frontière entre deux syllabes

discours – 1. développement oratoire fait devant une réunion de personnes, 2. propos que l'on tient (une conversation; un dialogue ou entretien), 3. type d'énoncé littéraire (direct, indirect)

double consonne – deux consonnes identiques voisines qui produisent un seul son

E caduc – un son qui peut tomber dans la prononciation

élision – suppression de la voyelle, de la consonne ou de toute une syllabe

enchaînement – assemblage de mots qui se produit soit entre la consonne finale prononcée d'un mot et la voyelle du début du mot suivant (=enchaînement consonantique) soit entre la voyelle finale d'un mot et la voyelle du début du mot suivant

groupe rythmique – un groupe de syllabes ou de mots qui sont caractérisés par le même accent tonique et une notion de sens

joint morphologique – une limite entre deux morphèmes construisant un mot : les affixes et le radical.

liaison – assemblage de mots qui se produit entre la consonne finale non-prononcée d'un mot et la voyelle du début du mot suivant

parole – une langue en fonction de communication

registre - un choix individuel de parole ancré dans une situation précise

semi-consonne – son qui ne peut pas créer le noyau syllabique

son – la plus petite unité sonore de la langue

syllabation – le découpage de la parole en syllabes

syllabe – l'unité de base de la parole

voyelle – le son produit par le passage du courant expiratoire sans obstacles, du caractère du ton

Pièces joints